

### Annexe 3.

## Etude archéo-anthropologique des sépultures de la campagne 2018 de l'opération de fouille programmée de l'abbaye chef-d'ordre de Grandmont (87)

Erwan Nivez

### A. Analyse des sépultures 2018 (fig. 1)

\*N.B. Pour la position des membres supérieurs et inférieurs, nous nous référons au « Code DURAND » (fig. 2).

#### 1. Sépulture 27 (fig. 4 et 5)

- *Type de sépulture* : inhumation.

- *Forme et dimensions*.

Seule la moitié est de la fosse est conservée. Sur cette partie, elle a une forme quadrangulaire aux angles arrondis ; les parois sont rectilignes et son fond est plat. Elle est observable sur 1 m de longueur et mesure 0,82 m de largeur pour une profondeur de 0,99 m par rapport au niveau de circulation, indiqué par le dallage du cloître. Le creusement de la tombe (1374) a recoupé la majeure partie la sépulture 45 (1464) et incise le substrat de granit arénisé (1054). Son comblement correspond à un sédiment sableux brun clair, homogène et meuble (1375). Il contenait des os surnuméraires, dont une partie appartient sans doute à S.45, des clous et quelques fragments de TCA. La moitié ouest a été recoupée par la sépulture 46.

Des traces de bois étaient visibles le long des bords nord, sud et est du squelette mais à distance des parois de la fosse. Elles étaient également présentes sous le défunt. Elles délimitent les parois et le fond d'un aménagement rigide en matériaux périssables. Des clous en place leurs étaient associés, suggérant un coffrage ou cercueil cloué.

- *Conservation des éléments osseux*.

La représentation du squelette est moyenne puisque seuls la jambe, le tarse et le premier métatarsien gauche, ainsi que l'extrémité distale du fémur, la jambe, le tarse et les métatarsiens droits sont conservés. Le reste des os, perturbé par l'installation de S.46 appartient sans doute aux ossements surnuméraires mis au jour dans le comblement de celle-ci. La conservation des os présents est bonne.

**- Age au décès.**

Le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte (grand adolescent ou adulte).

**- Sexe : indéterminé.**

**- Position du sujet.**

Les os présents indiquent que le corps était orienté selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les membres inférieurs sont en extension (position 22 du « code Durand »), les pieds tournés vers l'extérieur du corps.

**- Description taphonomique.**

Le tibia gauche apparaît en faces antérieure légèrement médiale, il s'est faiblement affaissé sur la fibula avec laquelle il est resté en connexion. Le tarse est en vue médiale légèrement dorsale, en connexion lâche avec la jambe. Le talus et le calcaneus sont orientés nord-sud, l'extrémité distale vers le nord et ils forment un angle droit avec la jambe. Le reste du tarse suit un axe est-nord-est/ouest-sud-ouest. Les os sont en connexion étroite entre eux. Le pied s'est affaissé vers le nord et l'extérieur du corps, la position de la jambe indique que celle-ci a au moins partiellement suivi le mouvement, qui a dû être précoce. Le maintien en connexion des os du tarse peut indiquer un comblement rapide de cette partie de la tombe ou un effet de chaussure. Le premier métatarsien est présent mais déplacé à quelques centimètres à l'est du pied. Il pourrait s'être affaissé vers l'est à partir d'une position en appui contre la paroi de l'aménagement, marquée par des traces de bois rectilignes.

Le tiers distal du fémur droit apparaît en face antérieure et en connexion étroite avec la jambe. Celle-ci et le tarse ont une disposition identique à celle du membre gauche, hormis une déconnexion complète de la cheville, ce qui suppose un mouvement équivalant du pied vers l'extérieur du corps. Les métatarsiens sont en vue médiale et en équilibre instable les uns sur les autres mais sont restés en connexion étroite entre eux et avec le tarse. Ils sont orientés dans l'axe du corps et forment un angle droit avec le tarse. Cette disposition suggère un effet de paroi, cohérent avec la présence de traces de bois rectilignes le long des os. Le maintien en connexion et en équilibre instable des os du pied peut à nouveau indiquer un comblement précoce ou un effet de chaussure. La déconnexion de la cheville suppose la présence d'un vide, ce qui favorise l'hypothèse d'un effet de chaussure.

**- Milieu de décomposition.**

Les éléments conservés ne permettent de déterminer le contexte de décomposition du corps, bien que les mouvements observés et l'emploi d'un aménagement rigide suggèrent une décomposition en espace vide ou à colmatage différé.

Les traces de bois rectilignes observées le long des bords nord, sud et ouest du corps, ainsi que les restes ligneux visibles sous le squelette, les clous en place et l'effet de paroi sur le pied droit indiquent l'emploi d'un contenant en matériau périssable rigide, type coffrage ou cercueil cloué. Le maintien en

connexion étroite et en équilibre instable des os des pieds, malgré leur rotation vers l'extérieur du corps et la déconnexion des chevilles (faible à gauche, marquée à droite), permet de proposer l'utilisation de chaussures.

**- Mobilier associé.**

Une partie d'un petit objet plat en alliage cuivreux et dorée (OI 106) ainsi qu'une perle en os (OI 77) ont été mis au jour en 2017 dans le comblement supérieur de la tombe.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress : néant.**

**- Eléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques : néant.**

**- Caractères discrets : néant.**

## 2. Sépulture 34

**- Type de sépulture : inhumation probable.**

**- Forme et dimensions.**

Des traces ligneuses et un clou ont été mis au jour en 2017 dans un creusement qui s'engageait sous un possible seuil, localisé dans la nef et qui ouvre sur un passage entre la nef de l'église abbatiale et la galerie nord du cloître. En 2017, cette fosse n'avait été observée que sur 0,50 m de large et une trentaine de centimètres de long, uniquement pour sa partie supérieure. Les traces de bois, visibles sur toute la largeur de la structure, et le clou ont conduit à l'identifier comme une sépulture, installée sous le seuil.

Le démontage de ce dernier en 2018 a permis de reconnaître d'autres traces de bois vers l'ouest, ce qui tend à confirmer l'hypothèse d'une sépulture et son extension dans cette direction. Faute de temps, la structure n'a pas été fouillée mais elle a été protégée pour permettre une intervention future.

**- Conservation des éléments osseux : aucun os n'a été découvert en 2017 et 2018.**

**- Age au décès : indéterminé.**

**- Sexe : indéterminé.**

**- Position du sujet : indéterminé.**

**- Description taphonomique : néant.**

**- Milieu de décomposition : indéterminé.**

La présence de traces ligneuses et du clou suggère l'emploi d'un aménagement en matériau périssable dur, type cercueil ou coffrage, en bois et partiellement cloué. En l'état, il n'est pas possible de déterminer si les traces observées correspondent au couvercle ou au fond de l'aménagement.

**- Mobilier associé : néant.**

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress : néant.**

- *Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques* : néant.

- *Caractères discrets* : néant.

### 3. Sépulture 35 (fig. 6)

- *Type de sépulture* : inhumation.

- *Forme et dimensions*.

La fosse d'installation de la tombe n'a pas été identifiée. Celle-ci est aménagée dans les couches 1422 à l'est et 1431 pour son extrémité ouest. Cette dernière correspond à un mille-feuille de microcouches. Le comblement (1469) est constitué d'un sédiment sableux brun, peu compact et homogène. Des poches plus noires et argileuses ont été identifiées au niveau de la tête et des pieds du défunt, ainsi qu'une zone jaunâtre au centre de la tombe. Il semble probable que cette dernière provienne du contexte 1431. Le bord nord de la tombe a été aménagé avec des pierres en granit posées de chant. Cette limite est commune aux tombes 35 et 43 mais il n'a pas été possible de déterminer laquelle était la plus ancienne. Une pierre délimite aussi le côté ouest. Un tel aménagement n'a pas été observé sur les autres côtés de la tombe. Toutefois, une pierre posée de chant et associée à un os, semble-t-il en place au niveau de sa face nord, a été identifiée immédiatement au sud de S.35, ce qui montre que ce type de tombe bâtie se prolonge dans cette direction. Par ailleurs, cette sépulture se marquerait aussi par un unique côté bâti ; son bord nord, au contact de S.35, ne comportant pas d'aménagement. Peut-être faut-il envisager une perturbation de ces tombes ayant conduit à la destruction du ou des aménagement(s) de tombe dans cette zone.

- *Conservation des éléments osseux*.

La représentation et la conservation du squelette sont très mauvaises. Seuls la tête osseuse, le tiers proximal du fémur gauche et le fémur, la jambe et possiblement le tarse droit sont présents, sous la forme de fragments ou de traces osseuses.

- *Age au décès*.

Le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte (grand adolescent ou adulte).

- *Sexe* : indéterminé.

- *Position du sujet*.

Il est orienté selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. La tête est en position zénithale. Les membres inférieurs sont en extension (position 22 du « code Durand »). Il semble probable que le corps ait été disposé sur le dos, ce qui serait cohérent avec l'identification de la mandibule sous le crâne et la position en face supérieure de ce dernier.

- *Description taphonomique*.

Pour le crâne, seuls l'occipital et les temporaux sont présents. Leur disposition indique que le crâne est en vue supérieure. Plusieurs fragments de mandibule sont visibles directement au sud de ce dernier et semblent apparaître en face supérieure. La mandibule se serait affaissée vers l'avant. Le thorax et les membres supérieurs ne sont pas conservés.

Le tiers proximal du fémur gauche semble en vue antérieure, tout comme le membre inférieur droit présent sous la forme de traces. La disposition de l'ensemble indique que les membres sont en extension, les pieds ramenés l'un vers l'autre. Le haut du corps et les parties proximales des fémurs reposaient légèrement plus haut que les pieds mais cela pourrait être lié à un faible pendage de la structure. Par ailleurs, l'état de conservation de l'ensemble ne permet pas d'être catégorique sur le niveau de dépôt des ossements.

**- Milieu de décomposition.**

Les éléments conservés ne permettent pas de déterminer le contexte de décomposition du corps ou de réfléchir sur la présence/absence d'un aménagement de la tombe en matériau non pérenne.

**- Mobilier associé.**

FiOLE en verre (OI 121) localisée au niveau de l'hémi-thorax droit et du membre supérieur droit du défunt. Sa hauteur d'apparition (561,04 m NGF) suggère qu'elle reposait sur le corps.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress :** néant.

**- Eléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :** néant.

**- Caractères discrets :** néant.

#### **4. Sépulture 36 (fig. 7)**

**- Type de sépulture :** inhumation.

**- Forme et dimensions.**

La fosse d'installation de la tombe n'a pas été identifiée. Celle-ci est aménagée dans les couches 1422 à l'est et 1431 pour son extrémité ouest, cette dernière correspondant à un mille-feuille de microcouches. Le comblement (1471) est constitué d'un sédiment sableux brun, peu compact et homogène. Des poches plus argileuses ont été identifiées au niveau des pieds du défunt. Une poche jaunâtre était visible sur le bord sud de la tombe, au niveau de la pierre de chant la plus à l'est, elle pourrait être issue de 1431. Trois grandes pierres et deux plus petites, en granit, sont disposées de chant autour de la tête du défunt et le long des bords nord et sud de la tombe. Cet aménagement ne s'étend pas vers l'est, peut-être en raison de perturbations postérieures connues par la tombe. Un aménagement similaire à la tombe 44 semble venir s'appuyer sur celui de S.36. Des structures

équivalentes ont aussi été observées immédiatement au sud (S.35 et S.43) mais elles sont séparées de S.36 par un faible espace, ce qui renforce l'impression d'association entre les tombes 36 et 44.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation et la conservation du squelette sont très mauvaises. Seuls la tête osseuse, un fragment d'humérus gauche, le tiers proximal du fémur et un fragment de la jambe gauche, le fémur et la jambe droite sont présents. Hormis le crâne qui est un peu mieux conservé, le reste des os est apparu sous la forme traces osseuses.

**- Age au décès.**

Le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte (grand adolescent ou adulte).

**- Sexe : indéterminé.**

**- Position du sujet.**

Il est orienté selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. L'humérus gauche est disposé selon le même axe que le corps et reposait sans doute le long de celui-ci. Les membres inférieurs sont en extension (position 22 du « code Durand »). Il semble probable que le corps ait été disposé sur le dos, ce qui serait cohérent avec l'identification de la mandibule sous le crâne.

**- Description taphonomique.**

Des fragments du bloc craniofacial et de la mandibule ont été identifiés au niveau de l'angle nord-ouest de la tombe. L'ensemble est trop fragmenté et mal conservé pour que les faces d'apparition soient déterminables.

Un fragment osseux, attribué à un humérus gauche du fait de son gabarit et de sa position dans la tombe, est appuyé contre l'une des pierres posées de chant le long du bord nord de la tombe. Le reste des éléments observés a été associé aux membres inférieurs. Ceux-ci sont disposés en extension, peut-être globalement en vue antérieure, et les pieds rapprochés l'un de l'autre. Le membre gauche n'est représenté que par le tiers proximal du fémur et la moitié distale de la jambe. Pour le droit, le fémur et la jambe semblent présents.

**- Milieu de décomposition.**

Les éléments conservés ne permettent pas de déterminer le contexte de décomposition du corps ou de réfléchir sur la présence/absence d'un aménagement de la tombe en matériau non pérenne.

**- Mobilier associé.**

OI 111 : petite fiole en plomb, posée au niveau du thorax (560,97 m NGF) ; elle présente une forme légèrement différente, plus aplatie et ovale que les autres fioles mises au jour dans les tombes du chevet.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress : néant.**

**- Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques : néant.**

- *Caractères discrets* : néant.

### 5. Sépulture 37 (fig. 8 et 9)

- *Type de sépulture* : inhumation.

- *Forme et dimensions*.

Les limites ouest et est de la tombe ne se distinguent pas dans le comblement relativement homogène de l'alignement de sépultures aménagé à l'aplomb du mur bahut nord de la galerie de cloître (1139). Elles n'apparaissent qu'au niveau du fond de la fosse car, à l'est, le creusement de S.37 (1442) est légèrement plus profond que celui de la sépulture 50 (1492) et apparaît dans le fond de la fosse ; à l'ouest, c'est celui de S.28 (1366) qui est légèrement plus bas. Les parois nord et sud de la fosse sont rectilignes, le fond est plat. La fosse mesure 2,01 m de longueur, pour 0,60 m de largeur et une profondeur de 0,96 m par rapport au niveau de circulation, marqué par le dallage du cloître. Le comblement de la sépulture (1443) correspond à un sédiment sableux noirâtre, homogène et meuble. Il comprend un grand nombre d'ossements surnuméraires. Ceux-ci ne présentent pas d'organisation, mais on observe tout de même une concentration plus importante dans la moitié inférieure du comblement et dans le tiers oriental de la tombe, au niveau des membres inférieurs du défunt en place. Trois passes de fouilles successives ont été réalisées afin de dégager et d'enregistrer progressivement ces os en position secondaire. Ils appartiennent à au moins six sujets différents. Une partie de ces os s'aligne le long de traces rectilignes de bois observées sur les côtés nord et sud de la fosse, où ils décrivent des effets de parois. D'autres os sont au contact du sujet en place et l'un d'entre eux est apparu sous le squelette.

Des restes de bois sont visibles au-dessus du défunt, sous celui-ci et le long des bords nord, ouest et sud de la fosse. De nombreux clous leur sont associés. Ils correspondent au couvercle, fond et parois latérales d'un contenant en matériaux périssables, type coffrage ou cercueil cloué. Des épingles en alliage cuivreux ont aussi été mises au jour ainsi que des restes de tissu au niveau du thorax du défunt. Ils peuvent appartenir à une enveloppe souple de type linceul ou à des vêtements. Enfin, la sépulture était signalée au sol par une plate-tombe portant la date « 1733 », a priori l'année d'inhumation du défunt en place.

- *Conservation des éléments osseux*.

La représentation du squelette est bonne à moyenne ; il manque une partie des côtes et des os de la main. La conservation est moyenne pour l'ensemble du squelette et mauvaise pour les côtes et le rachis, présents sous la forme de traces.

- *Age au décès*.

Le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte (grand adolescent ou adulte).

- *Sexe* : masculin (d'après la morphologie des os coxaux).

- *Position du sujet*.

Il est disposé sur le dos et orienté selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. La tête est en position zénithale, le crâne légèrement affaissé vers l'arrière. Les membres supérieurs sont fléchis à 90° (position 44 du « code Durand »), les mains en pronation, la gauche sur le coude droit et la droite en contrebas du coude gauche et sur l'os coxal. Les membres inférieurs reposent en extension (position 22).

- *Description taphonomique*.

Le bloc craniofacial (BCF) apparaît en face antérieure, en connexion lâche avec la mandibule en vue supérieure. Celle-ci s'est affaissée vers l'avant et a probablement été arrêtée par les vertèbres cervicales. L'atlas est en faces antérieure et légèrement inférieure, l'axis en vue supéro-antérieure et les vertèbres suivantes en face antérieure. L'atlas est en connexion lâche avec le BCF mais déconnecté de l'axis. Le crâne s'est affaissé vers l'arrière, à partir d'une position légèrement surélevée et alors qu'une partie des connexions était encore présente. Cela indique une contrainte exercée à l'arrière du crâne et qui a disparu alors que l'espace autour de celui-ci était encore vide de sédiment. La paroi ouest de l'aménagement en bois est trop éloignée du BCF pour être responsable de cette contrainte.

Les vertèbres sont conservées sous la forme d'os pulvérulents et écrasés en place, seules les lombales ont gardé leur volume. Le rachis semble globalement en vue antérieure, orienté dans l'axe du corps et sans décrochement visible entre les vertèbres. Celles-ci se sont donc, sans doute, mises à plat avec pas ou peu de déplacements. Les héli-thorax présentent un état de conservation similaire à celui du rachis. Les côtes semblent en faces supérieure ou supérieur et endo-côte ; elles se sont mises à plat au moins partiellement et vers l'avant.

Les clavicules apparaissent en face antérieure mais sont en partie verticalisées. Les scapulas sont globalement en vue antérieure mais en connexion étroite avec les humérus en face latérale. Les épaules ont subi de faibles contraintes qui ont permis la mise à plat des scapulas ; elles peuvent être dues à l'aspect étroit du contenant en bois et à l'appui des humérus contre les parois nord et sud de ce dernier. Le coude gauche est en connexion étroite ; le radius apparaît en face postérieure, en connexion lâche avec l'ulna en vue latéro-postérieure. Ils sont tous les deux déconnectés du carpe. Ils ont connu de faibles déplacements, imputables à leur position en équilibre instable sur les vertèbres. Le carpe est disloqué, les métatarsiens en connexion lâche mais orientés à 90° avec l'avant-bras, l'extrémité distale vers l'ouest. Les os de la main sont globalement en vue dorsale. Celle-ci, en pronation, s'est mise à plat en contrebas du coude et de l'humérus droit, avec des déplacements osseux de faible ampleur. Le coude droit est en connexion étroite mais l'extrémité distale de l'avant-



bras est déconnectée. Le radius apparaît en face postéro-distale, l'ulna en vues antérieure et très légèrement latérale. Ce dernier s'est affaissé vers l'est, probablement en raison à nouveau de son équilibre instable sur le rachis. Le carpe, en face dorsale, est disloqué. Les métacarpiens sont en vue dorsale et en connexion lâche, en contrebas du coude et de l'os coxal gauche. L'avant-bras et la main en pronation sur l'abdomen se sont mis à plat dans un espace vide en se déconnectant partiellement.

Les os coxaux apparaissent en face antéro-médiale et en connexion lâche avec le sacrum en vue antérieure. Le bassin s'est partiellement ouvert et les os coxaux ont commencé à s'affaisser vers l'extérieur du corps mais leur mouvement a été interrompu par les parois nord-sud de l'aménagement de bois, contre lesquelles ils se sont appuyés. Le fémur gauche est en face médio-antérieure ; la patella en vue antérieure s'est maintenue sur la face antérieure du quart distal du fémur. Le tibia est en vues antérieure et légèrement médiale ; la fibula est sous ce dernier. Le tarse et les métatarsiens reposent en face médiale, seul le premier métatarsien s'est affaissé vers le sud et apparaît en vue plantaire. Le fémur et la jambe sont en connexion étroite, le pied est en connexion lâche. Le membre a connu une rotation vers le nord, sans doute précoce et qui a concerné l'ensemble des os. Le pied est en appui contre la paroi nord de l'aménagement en bois ce qui a permis aux métatarsiens de se maintenir les uns sur les autres en équilibre instable, alors que les os du tarse se sont légèrement déconnectés. Plusieurs phalanges sont présentes mais légèrement disloquées, ce qui suggère une contrainte localisée qui ne peut pas être imputée à l'aménagement en bois, lequel semble s'étendre plus à l'est. Le fémur et la jambe droite apparaissent en face antérieure et en connexion étroite entre eux et avec le tarse. Le membre n'a pas connu de mobilisations. Le talus est en vues disto-dorsale et légèrement médiale ; le calcaneus en faces dorso-distale et légèrement médiale ; le reste du tarse apparaît en face dorsale, les métatarsiens en vues dorsale et légèrement proximale, sauf le premier qui est en face latérale. Les phalanges sont en vue dorsale ou proximale. Le pied est en connexion lâche. Il s'est affaissé vers l'avant et s'est partiellement disloqué. Le premier métatarsien a subi une rotation vers le nord. Les os ont subi des déplacements mais ceux-ci sont restés limités, peut-être en raison de contraintes localisées et/ou d'un comblement précoce de cette partie de la tombe.

**- Milieu de décomposition.**

La mise à plat au moins partielle des hémithorax et faible du bassin, le déplacement du BCF, des avant-bras et des os des mains, de ceux des pieds indiquent la présence d'espaces vides secondaires plus ou moins importants. Par ailleurs, l'aménagement étroit en bois a contraint le squelette sur ses bords nord et sud, ce qui a limité certains mouvements osseux. La décomposition du corps semble donc s'être opérée dans un milieu vide ou au colmatage différé.

Les restes de bois observables sur le squelette, sous celui-ci et sous la forme de trois parois rectilignes qui l'entourent indiquent l'emploi d'un contenant en matériaux périssables rigide, type

coffrage ou cercueil. La mise au jour de clous, dans ou à proximité des restes de bois, montrent qu'il était cloué. Des épingles en alliage cuivreux ont été découvertes dans le comblement mais de façon dispersée et il n'est pas certain qu'elles appartiennent au défunt en place. Des restes de tissus ont aussi été identifiés au niveau de son thorax, ils suggèrent l'utilisation d'une enveloppe souple de type linceul ou de vêtements. L'identification de contraintes, localisées mais faibles, au niveau des pieds pourraient être plus cohérentes avec un éventuel linceul qu'avec des chaussures. De même, la contrainte identifiée à l'arrière du BCF peut être attribuée à un linceul.

**- Mobilier associé.**

Épingles en alliage cuivreux (OI 89). Elles se présentent dispersées dans le comblement et il est possible qu'elles appartiennent à des inhumations antérieures et non au défunt en place.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress.**

Radius droit : courbure de la diaphyse qui suggère une fracture. Un éventuel équivalent n'est pas observable sur l'ulna homolatéral, en raison de son état de conservation.

**- Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques : néant.**

**- Caractères discrets : néant.**

## 6. Sépulture 38 (fig. 10)

**- Type de sépulture : inhumation.**

**- Forme et dimensions.**

La fosse est de forme oblongue, aux parois légèrement concaves et au fond plat. Elle mesure 2 m de longueur pour 1,07 m de largeur et 0,90 m de profondeur par rapport au niveau de circulation, marqué par le dallage du cloître. Le creusement de la fosse (1435) a été réalisé dans le substrat d'arène granitique (1054). Il est comblé par un sédiment sableux brun, meuble et homogène (1446), lui-même recouvert par le contexte 1436, qui correspond aussi au comblement supérieur des tombes 39 et 59. La sépulture est séparée de ces dernières par une fine bande de substrat naturel. Le dallage est installé sur le contexte 1436. Le creusement ne semble pas avoir recoupé de structure antérieure mais la fosse contenait de nombreux os dispersés dans le comblement, ce qui suggère des réemplois successifs de la structure.

Des traces de bois sont visibles sous les os présents et de façon sporadique le long des parois de la fosse. Elles sont associées à plusieurs clous, dont un à l'arrière du crâne du défunt. Ces éléments permettent de supposer l'emploi d'un aménagement en bois type coffrage ou cercueil cloué.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation du squelette est mauvaise puisque seuls la calotte crânienne et les grands os longs des membres inférieurs sont présents. Ceux-ci connaissent un état moyen de conservation.

- *Age au décès.*

Le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte (grand adolescent ou adulte).

- *Sexe* : indéterminé.

- *Position du sujet.*

Il est disposé sur le dos et orienté selon un axe est-ouest, la tête à l'est et les pieds à l'ouest. Le crâne est en position zénithale. Les membres inférieurs sont en extension.

- *Description taphonomique.*

La calotte crânienne apparaît en vue antérieure et globalement dans l'axe du corps. La mandibule n'est pas présente. Cette disposition peut indiquer que la tête n'a pas ou peu été mobilisée, sans pouvoir l'affirmer. Le thorax, les membres supérieurs et le bassin sont absents. Le fémur, le tibia et la fibula gauches apparaissent en face antérieure, le genou et la jambe en connexion étroite ; le membre ne semble pas avoir connu de mouvement. Les droits sont en vue antérieure légèrement médiale, les os de la jambe en connexion étroite, mais le fémur déconnecté du tibia. Cela suggère la présence d'un vide et potentiellement une surélévation du membre. Les pieds ne sont pas conservés.

- *Milieu de décomposition.*

La représentation du squelette et l'état de conservation des os ne permettent pas de déterminer l'espace de décomposition du corps.

Les traces de bois et les clous observés sous les os conservés et le long des parois suggèrent l'emploi d'un aménagement en matériau périssable type coffrage ou cercueil cloué.

- *Mobilier associé.*

. OI 80 : petit élément informe en alliage cuivreux.

. OI 87 : deux perles de chapelet en bois ou en os maintenues ensemble par une petite chaînette en alliage cuivreux. L'ensemble a été mis au jour 0,12 m au-dessus des pieds du défunt. Cet objet ne semble pas être associé directement au défunt ; il pourrait appartenir à une tombe antérieure perturbée par l'installation du défunt 38.

. OI 93 : perle de chapelet, identifiée au même endroit mais 6 cm plus bas.

- *Etat sanitaire et marqueurs de stress* : néant.

- *Eléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques* : néant.

- *Caractères discrets* : néant.

## 7. Sépulture 39 (fig. 11 et 12)

- *Type de sépulture* : inhumation.

- *Forme et dimensions*.

Le dallage du cloître reposait sur la couche 1436 qui scelle les tombes 52 et 39. Le comblement de cette dernière apparaissait plus sombre en surface et recoupait celui de S.52 (1495). Le creusement de la tombe incise le substrat de granit arénisé sur ses parois ouest, sud et est. Il apparaît rectiligne à l'ouest et au sud, légèrement oblongue et concave à l'est. Un creusement peu profond a été identifié directement à l'est, comblé par 1436 ; il peut correspondre à un aménagement réalisé pour l'installation de la plate-tombe disposée sur la sépulture. Sur son bord nord, le creusement de S.39 n'apparaît pas nettement dans le comblement de S.52. La fosse mesure donc 2,06 m de longueur sur environ 0,80 m de largeur et 0,87 m de profondeur par rapport au niveau de circulation, marqué par le dallage. Cette tombe et S.52 se superposent aussi à une sépulture repérée en fin de campagne 2018 et non numérotée. Elle semble orientée comme S.39, la tête vers l'ouest. Le comblement de la sépulture correspond à un sédiment sableux brun foncé, homogène et meuble. Il comprend de nombreux os surnuméraires dispersés ainsi que des fragments de TCA.

Des éléments de bois ont été observés sur et sous le squelette en place, ainsi que sous la forme de traces rectilignes le long des quatre côtes du défunt en place. Plusieurs clous en fer ont aussi été mis au jour, généralement associés aux restes de bois ou situés à proximité de ceux-ci. Ces éléments indiquent l'emploi d'un contenant rigide en matériau périssable, type coffrage ou cercueil cloué. Des os surnuméraires et plusieurs fragments de TCA se sont introduits dans le volume interne de cet aménagement. Des épingles en alliage cuivreux ont aussi été mises au jour autour du squelette, ainsi qu'un reste de tissu au niveau du pubis. Ils pourraient appartenir à une enveloppe souple de type linceul et/ou à des vêtements.

La sépulture était signalée au sol par une plate-tombe portant la date « 1708 », a priori l'année d'inhumation du défunt en place, et la figuration d'une croix.

- *Conservation des éléments osseux*.

Le squelette est bien représenté et les os connaissent un bon état de conservation.

- *Age au décès*.

Le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte (grand adolescent ou adulte). Les éléments pathologiques observés sur le rachis et le membre inférieur gauche suggèrent un défunt adulte.

- *Sexe* : masculin (d'après la morphologie des os coxaux).

- *Position du sujet*.

Il est disposé sur le dos, légèrement sur le côté droit, et orienté selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le crâne repose sur le côté droit. Le membre supérieur gauche est fléchi à

180°, la main en pronation sur l'épaule, alors que le droit forme un angle de 90°, la main également en pronation sur le coude gauche (position 46 C du « code Durand »). Le membre inférieur gauche est fléchi à 90°, le genou vers le sud. Il repose sur le droit en extension et tourné vers le sud (position 23).

*- Description taphonomique.*

Le bloc craniofacial (BCF) apparaît en faces latérale gauche et antérieure, en appui contre la paroi ouest de l'aménagement en bois. La mandibule est en vues postérieure et très légèrement latérale gauche, déconnectée du crâne. Les vertèbres cervicales sont présentes mais dans un état de conservation qui ne permet pas d'identifier leurs faces d'apparition. La disposition de la tête suggère qu'elle devait être dès le départ partiellement sur le côté droit. La mandibule a ensuite subi une rotation vers le sud, dans un espace vide.

Les vertèbres thoraciques et lombales apparaissent globalement en faces latérale gauche et antérieure, en connexion étroite à lâche entre elles et avec les côtes gauches et droites. Cette disposition est cohérente avec celle du corps légèrement sur le côté droit. Les vertèbres se sont mises à plat sur le fond de la tombe avec des mobilisations réduites. Celles-ci sont plus développées au niveau des premières vertèbres lombales mais, sans doute, en raison de la présence sus-jacente de l'avant-bras droit. La moitié supérieure de l'hémi-thorax gauche apparaît en face exo-côte, la moitié inférieure en vue supérieure. Les côtes se sont mises à plat vers l'est, à partir d'une position légèrement tournée vers le sud, liée à celle du corps. Les mains et les avant-bras ont accompagné cette mise à plat. L'hémi-thorax droit apparaît en vues antéro-supérieure et légèrement exo-côte. Il ne s'est que partiellement mis à plat, sans doute du fait de la contrainte latérale exercée par l'humérus droit. Le manubrium est resté en face antérieure sur les premières vertèbres thoraciques ; il s'est mis à plat sans déplacement. En revanche, les sternèbres se sont légèrement déplacées le long du bord latéral droit des vertèbres et dans le volume de l'hémi-thorax droit. Ces déplacements sont cohérents avec la disposition du corps légèrement sur le côté droit et le pendage que cela induit.

La ceinture scapulaire et l'humérus gauche apparaissent en face antérieure, les os en connexion étroite. L'épaule n'a pas subi de contrainte et les os semblent ne pas avoir connu de déplacements. L'ulna en vue postérieure repose sur le radius en face médiale. Ils sont en connexion étroite. L'avant-bras repose sur son bord latéral, en appui contre l'hémi-thorax gauche qui a pu limiter ses mouvements. Le carpe s'est disloqué et les os se sont légèrement dispersés sur l'épaule et les premières côtes. Les métacarpiens et les phalanges apparaissent en face globalement dorsale, en connexion étroite ou lâche. La main en pronation s'est mise à plat en suivant l'affaissement des côtes mais avec des déplacements réduits. La ceinture scapulaire droite est trop mal conservée pour déterminer la position des os. L'humérus apparaît en face latérale, contre la paroi sud de l'aménagement en bois. L'appui médiale des côtes droites a empêché tout éventuel mouvement. Le

coude est en connexion étroite, le radius en vue postérieure et l'ulna en face latérale. L'extrémité distale de ce dernier s'est faiblement déplacée vers l'est, sans doute en raison de la présence sous-jacente des vertèbres lombales. Le carpe et les métacarpiens apparaissent en face dorsale et en connexion étroite à lâche ; seul le cinquième s'est affaissé vers l'est, à l'arrière du bassin, et repose en vues médiale et légèrement proximale. Les phalanges en connexion étroite à déconnectée, entre elles et avec les métacarpiens, se sont affaissées au nord du tiers distal de l'humérus. L'avant-bras et la main en pronation ne présentent que de faibles déplacements, malgré des positions en équilibre instable des métacarpiens sur l'avant-bras gauche et des phalanges les unes sur les autres.

L'os coxal gauche apparaît en faces supérieure et légèrement latérale, en connexion lâche avec le sacrum en vue supéro-antérieure. Il est en appui contre la paroi nord de l'aménagement en bois. Le droit repose en faces supérieure et légèrement médiale. Il s'est faiblement mis à plat mais son mouvement a pu être interrompu par le maintien en connexion du fémur. Le bassin est partiellement sur le côté droit et en appui contre la paroi nord de l'aménagement en bois. Le fémur et les jambes apparaissent en face latérale et en connexion étroite entre eux et avec l'os coxal et le tarse. Seule l'extrémité proximale de la fibula s'est affaissée en contrebas du genou mais avec un déplacement de faible ampleur. Le genou repose sur le tiers distal du fémur droit et en appui contre la paroi sud de l'aménagement en bois. Le calcaneus, le talus, le cunéiforme médiale, le premier métatarsien et ses phalanges apparaissent en vue médiale ; le cunéiforme est en face dorso-médiale ; le reste du tarse, des métatarsiens et des phalanges est en vue dorsale. Les os du pied sont en connexion étroite entre eux. La disposition de l'ensemble suggère que les os du membre n'ont pas ou peu été mobilisés. Le maintien en connexion du pied peut indiquer des contraintes localisées liées à un effet de chaussure ou un comblement précoce de la structure. Des exostoses très développées sont observables sur l'os coxal et le tiers proximal du fémur. L'identification de la pathologie qui en est responsable demandera un examen plus approfondi par un paléo-pathologiste. Toutefois, la localisation de ces atteintes permet d'envisager qu'elles ont pu limiter la mobilité du membre et être responsable de sa position fléchie. Le fémur, la jambe et le tarse droit et les métatarsiens 2 à 5 apparaissent en face médiale et en connexion étroite. Le membre en extension n'a pas ou peu connu de mobilisations. Celles-ci ont pu être limitées par la présence sus-jacente du membre inférieur gauche et l'appui du genou droit contre la paroi sud de l'aménagement en bois. Le premier métatarsien est en vue latérale, ses phalanges en face dorso-médiale ; l'ensemble a donc subi une rotation vers le nord alors que les autres métatarsiens se sont maintenus en place, et ce malgré des positions en équilibre instable les uns sur les autres. Les phalanges apparaissent en faces médiale ou médio-dorsale, en connexion lâche entre elles et avec les métatarsiens, mais pour partie les unes sur les autres. Elles se sont donc mises à plat avec des déplacements réduits et le maintien de positions en équilibre instable. Le pied semble avoir gardé sa

position d'origine, cohérente avec le reste du membre, et les os n'ont connu que des déplacements limités dans un espace restreint, avec des maintiens en position instable. Cela suggère des contraintes localisées cohérentes avec un effet de chaussure.

**- Milieu de décomposition.**

La mise à plat complète de l'hémi-thorax gauche, partielle du droit et les déplacements de la mandibule, du carpe gauche, des phalanges de la main droite, le faible affaissement de l'os coxal droit et les mobilisations réduites des os du pied droit indiquent la présence d'espaces vides secondaires. Par ailleurs, les déplacements de l'humérus droit, de l'os coxal gauche et des membres inférieurs ont pu être limités par des appuis contre des parois de l'aménagement ou le port de chaussure. Le corps semble donc s'être décomposé dans un espace au colmatage différé.

L'identification de bois sur et sous le squelette, ainsi que le long des quatre côtes du corps, et la mise au jour de clous démontrent l'emploi d'un contenant rigide en matériaux périssables, type coffrage ou cercueil cloué. La découverte d'épingles en alliage cuivreux et de restes de tissu au niveau des pubis suggère également l'utilisation d'une enveloppe souple de type linceul ou de vêtements. La mise à plat très partielle de l'os coxal droit pourrait être due à ces éléments souples. Aucun argument taphonomique ne permet de déterminer s'il s'agit d'un linceul ou de vêtements, voire des deux. Les mouvements osseux des pieds, faibles et réalisés dans un espace très réduit à droite, quasi absents à gauche, permettent de proposer l'emploi de chaussures.

**- Mobilier associé.**

. OI 79 : élément en alliage cuivreux plat et subrectangulaire (passant de ceinture ou élément de vêtement ?), dispersé dans le comblement à une altitude de 562,84 m NGF.

. OI 86 : petit objet en alliage cuivreux recouvert d'une fine couche dorée, altitude 562,62 m NGF.

. Fil en alliage cuivreux (OI 91), localisé au niveau du pied droit du défunt mais au-dessus de lui, à une altitude de 562,71 m NGF.

. Epingles en alliage cuivreux (OI 88) : au moins cinq, disposées dans l'axe central de la tombe pour trois d'entre elles et au niveau du thorax pour les deux autres. Elles sont apparues à des hauteurs qui varient entre 562,38 m et 562,62 m NGF.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress : néant.**

**- Eléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques.**

. Hémi-thorax gauche : une côte surnuméraire et celle-ci présente des exostoses.

. Vertèbre thoracique 12 : tassement/écrasement avec de faibles ostéophytes sur le pourtour du corps.

. Vertèbre lombale 2 : écrasement du corps avec destruction développée de sa partie antérieure, ostéophytes moyens et début de fusion avec la troisième vertèbre lombale.

. Os coxal gauche : exostoses développées à très développées sur le bord supérieur du pubis et le bord médial de l'ilium.

. Fémur gauche : exostoses très développées sur la face postérieure du tiers proximal.

. Tibia gauche : exostoses faibles et remodelages sur la face antérieure de l'extrémité proximale.

**- Caractères discrets.**

Les sternèbres du corps sternal ne sont pas synostosées.

**8. Sépulture 40 (fig. 13)**

**- Type de sépulture :** inhumation.

**- Forme et dimensions.**

Le creusement de la sépulture (1456) ne se distingue pas précisément de la couche 1422, dans laquelle il a été aménagé. Son comblement est constitué d'un sédiment compact gris ou brun foncé. Il semble qu'un creusement soit présent sous les os en place et rempli d'un sédiment compact gris. Il est séparé des os par des traces de bois pouvant appartenir au fond d'un aménagement en matériaux périssables. Ce creusement oblong et légèrement en cuvette pourrait correspondre au fond de la sépulture ; toutefois, il n'a été identifié que sur 1,25 m de longueur. Seuls les membres inférieurs du défunt sont présents en place ; le reste du squelette a été perturbé par un creusement postérieur, qui a également déplacé une large partie des os des tombes 41 et 49. Il est possible que ceux de S. 40 se trouvent parmi les nombreux os dispersés dans la couche 1422. Les os en place des sépultures 40 et 41, séparés par une quarantaine de centimètres, reposent globalement à la même profondeur (respectivement 561,36 m et 561,39 m NGF) et les pieds des deux défunts semblent s'aligner à l'aplomb de la berme est du sondage 2018 du chevet. Les deux tombes pourraient appartenir à une même phase d'inhumation.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation du squelette est mauvaise puisque seuls la jambe droite, l'extrémité proximale et la fibula gauche, les tarses et les métatarsiens des deux pieds sont présents. Leur état de conservation est moyen.

**- Age au décès.**

Le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte (grand adolescent ou adulte).

**- Sexe :** indéterminé.

**- Position du sujet.**

La disposition des membres inférieurs suggère que le corps reposait sur le dos, orienté selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les membres inférieurs sont en extension (position 22



du « code Durand »), les pieds se sont mis à plat, avec une rotation vers l'extérieur du corps pour le gauche.

**- Description taphonomique.**

La fibula gauche apparaît en face médio-antérieure, en connexion étroite avec le tarse. L'ensemble du pied est en vue médio-dorsale et légèrement distale. Les os sont en connexion étroite entre eux, malgré des positions en équilibre instable. L'orientation des métatarsiens diffère de celle du tarse d'environ 30°. Le pied a connu une rotation vers l'extérieur du corps, tout comme la fibula ce qui peut indiquer un mouvement précoce. Celui-ci semble avoir été arrêté ce qui, associé à la différence d'orientation des métatarsiens, pourrait révéler un effet de paroi. La patella droite est conservée mais déplacée à la fouille. La jambe est globalement en vue antérieure, les os en connexion étroite entre eux et avec le tarse. Ce dernier apparaît en face dorsale légèrement distale, tout comme les métatarsiens 2 à 4. Le premier est en vue distale et légèrement latérale, l'extrémité distale orientée vers l'ouest. Il a connu une rotation complète vers l'ouest. Le cinquième est en vue médio-distale, sous les métatarsiens 2 à 4. Les os sont restés en connexion étroite entre eux, hormis le premier métatarsien, malgré les positions en équilibre instable. Le bord latéral du tarse s'aligne avec celui de la jambe, ce qui pourrait indiquer un effet de paroi. Le fait que les os des deux pieds apparaissent tous en face légèrement distale peut aussi montrer la présence d'une paroi ou d'une contrainte au niveau du bord est de la tombe. Un appui sur cette paroi aurait pu favoriser la rotation du premier métatarsien droit, en favorisant initialement sa verticalisation.

**- Milieu de décomposition.**

La représentation du squelette est trop incomplète pour pouvoir formuler des hypothèses sur l'espace de décomposition du corps.

La présence de traces de bois sous les os en place suggère l'utilisation d'un contenant en matériau périssable rigide, type coffrage ou cercueil. Cette hypothèse peut être cohérente avec les effets de paroi envisagés le long des bords nord, sud et est du squelette. Le maintien en connexion étroite des os des pieds, malgré la position en équilibre instable d'une large partie d'entre eux et la rotation complète du premier métatarsien vers l'ouest, qui suppose la présence d'un vide, permettent d'envisager des contraintes localisées et un effet de chaussure.

**- Mobilier associé :** néant.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress :** néant.

**- Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :** néant.

**- Caractères discrets :** néant.

- **Type de sépulture** : inhumation.

- **Forme et dimensions.**

Le creusement de la fosse ne se distingue pas de la couche 1422 dans laquelle il a été aménagé. Son comblement (1460) correspond à un sédiment sableux gris, compact et homogène, proche de l'encaissant. D'après la position des os, la limite orientale de la fosse devait être au niveau de la berme est du sondage du chevet 2018. La tombe 41 est aménagée au-dessus de la sépulture 49 mais les deux défunts sont légèrement décalés. L'inhumé 49, antérieur, a été installé un peu plus à l'ouest. Les os des sépultures 40 et 41, séparés par une quarantaine de centimètres, reposent globalement à la même profondeur (respectivement 561,36 m et 561,39 m NGF) et les pieds des deux défunts semblent s'aligner à hauteur de la berme est du sondage 2018 du chevet. Les deux tombes pourraient appartenir à la même phase d'inhumation. Les sépultures 40, 41 et 49 ont été perturbées par un creusement postérieur dont la fonction n'a pas été déterminée. De ce fait, seule une partie des membres inférieurs du défunt 41 ont été conservés en place, il est probable que le reste des os déplacés a été associé aux ossements dispersés de la couche 1422.

Un élément en fer a été mis au jour à l'ouest des ossements mais il n'est pas certain qu'il appartienne à cette structure. Il pourrait être associé au creusement qui a recoupé les sépultures 40, 41 et 49. Deux traces de bois parallèles ont été observées à l'ouest des ossements restés en place. Elles pourraient appartenir à un aménagement de la tombe en matériau périssable.

- **Conservation des éléments osseux.**

La représentation du squelette est mauvaise puisque seuls sont présentes les jambes et une partie des os des pieds. La conservation des os est moyenne.

- **Age au décès.**

Le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte (grand adolescent ou adulte).

- **Sexe** : indéterminé.

- **Position du sujet.**

La disposition des membres inférieurs suggère qu'il reposait sur le dos, orienté selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les membres inférieurs sont en extension (position 22 du « code Durand »), croisés au niveau du tiers distal des jambes, la droite sur la gauche.

- **Description taphonomique**

La jambe gauche apparaît en face médiale, les os en connexion étroite. Il est probable que la jambe se soit affaissée vers le nord du fait de l'appui sus-jacent du membre droit ; cet appui a aussi pu favoriser le maintien connexion des os. La jambe gauche est en vue antérieure, légèrement médiale et distale, en connexion étroite. Les os ne semblent pas avoir connu de mobilisation malgré leur position

partiellement en équilibre instable sur la jambe gauche. Le calcanéus et le premier métatarsien, seuls os conservés du pied gauche, ont été mis au jour sous la jambe droite, au niveau du milieu des fûts diaphysaires. Cela suppose du vide et un glissement des os le long du membre gauche, ce qui pourrait indiquer un effet de chaussure. Le tarse droit apparaît en face latéro-distale et légèrement dorsale, et le deuxième métatarsien, seul conservé, est en vue distale légèrement latérale. Les os sont en connexion étroite entre eux et avec la jambe. Le pied a connu une faible rotation vers le nord et le fait qu'il apparaisse de façon plus ou moins importante vue distale indique un effet de paroi sur son bord est. Le maintien en connexion et en élévation des os suggère un comblement rapide de cette partie de la tombe et/ou des contraintes localisées.

**- Milieu de décomposition.**

Les éléments conservés sont trop restreints pour estimer le milieu de décomposition du corps. L'observation de traces de bois parallèle suggère l'emploi d'un contenant rigide en matériau périssable, type coffrage ou cercueil. L'effet de paroi sur le bord est du pied est cohérent avec cette hypothèse. Toutefois, ces éléments restent trop ténus pour l'affirmer. Le maintien en élévation des os du pied droit peut aussi être associé au port de chaussures, qui expliquerait également le déplacement des os du pied gauche vers l'ouest et le maintien en connexion étroite des os du pied droit. Enfin, ces deux éléments, aménagement de bois et port de chaussures, ont pu être associés.

**- Mobilier associé :** néant.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress :** néant.

**- Eléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :** néant.

**- Caractères discrets :** néant.

**10. Sépulture 42 (fig. 14 et 15)**

**- Type de sépulture :** inhumation.

**- Forme et dimensions.**

La fosse est oblongue, aux parois convexes et au fond plat. Elle est creusée en sape sur ses extrémités ouest et est. A l'ouverture, elle mesure 1,98 m de longueur, pour 0,99 m de largeur et 1 m de profondeur par rapport au niveau de circulation, marqué par le dallage en place du cloître. Toutefois, les traces de bois observées sur le fond de la fosse s'étendent sur une longueur de 2,05 m. Le creusement (1433) incise le substrat granitique arénisé. Il a également recoupé l'extrémité est de la sépulture 52 (comblement 1495). Son comblement (1453) correspond à un sédiment sableux brun clair, homogène et meuble. Il est associé à des os surnuméraires, des fragments de TCA et des clous.

Ces derniers sont associés à de très nombreuses traces de bois visibles sur et sous le squelette, ainsi que le long des quatre parois de la fosse. L'ensemble démontre l'emploi d'un contenant rigide en matériaux périssables, type coffrage ou cercueil, cloué. Une coupe a été réalisée dans la largeur de la fosse, au niveau du thorax du défunt, pour appréhender l'effondrement du couvercle de l'aménagement en bois. L'extrémité supérieure des parois nord et sud de la fosse était comblée par un sédiment similaire à 1453 mais plus clair. Il semble appartenir à la couche 1434 qui scelle une partie des tombes de cette partie de cloître et sert de niveau de pose au dallage. Un petit reste de tissu a été découvert au niveau du thorax du défunt. Des traces blanches étaient également observables à l'emplacement de son héli-thorax droit et à hauteur de l'os coxal, de la main et du tiers proximal du fémur droit. Il peut s'agir de tissu ou de bois en décomposition.

La sépulture était signalée au sol par une plate-tombe portant la date « 1710 », a priori l'année d'inhumation du sujet en place, la figuration d'une croix et un texte indiquant que le défunt est un prieur d'une celle grandmontaine. Il est à noter que le corps est orienté dans le sens opposé de celui de la plate-tombe, suggéré par le sens du texte et du décor.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation du squelette est moyenne puisqu'il manque l'héli-thorax gauche, la majorité du droit, le rachis cervicale et les six premières vertèbres thoraciques, une large partie des ceintures scapulaires et des os des mains. Les ossements présentent un état de conservation moyen à mauvais.

**- Age au décès.**

Le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte (grand adolescent ou adulte). La plate-tombe historiée qui recouvrait la sépulture indique que le défunt est le prieur d'une celle grandmontaine. Il s'agit donc a priori d'un adulte.

**- Sexe.**

Indéterminé biologiquement. La plate-tombe historiée qui recouvrait la sépulture indique qu'il s'agit d'un homme.

**- Position du sujet.**

Il est disposé sur le dos et orienté selon un axe est-ouest, la tête à l'est et les pieds à l'ouest. La tête est en position zénithale. Les humérus reposent le long du corps, les avant-bras fléchis à environ 20°, les mains ramenées en pronation sur et légèrement en avant du bassin (position 33 du « code Durand »). Les membres inférieurs sont disposés en extension, les pieds accolés (position 22).

**- Description taphonomique.**

Le bloc craniofacial (BCF) apparaît en faces antérieure et légèrement inférieure, il est possible qu'il se soit faiblement affaissé vers l'est. Il est en appui contre la paroi orientale du contenant en bois. La mandibule a été bougée à la fouille mais elle reposait en contrebas ouest du BCF. Il est probable

qu'elle se soit affaissée vers l'avant et soit venue s'appuyer sur les vertèbres cervicales. Celles-ci ne sont pas conservées, tout comme les six premières vertèbres thoraciques.

Le reste du rachis est en face antérieure. Les vertèbres présentent un mauvais état de conservation mais elles semblent en connexion étroite ou lâche entre elles et avec le sacrum. L'hémi-thorax gauche n'est pas conservé. Pour le droit, seules trois côtes (supposées 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup>) sont présentes et apparaissent en vue supérieure. Elles se sont totalement mises à plat, vers l'avant.

Les clavicules sont absentes. La scapula gauche n'est représentée que par un fragment, localisé en contrebas de l'humérus. Ce dernier est surélevé et apparaît en faces latérale et légèrement postérieure, en connexion étroite avec l'avant-bras. Il a été latéralisé et maintenu en place par un appui contre la paroi sud de l'aménagement en bois. Le radius et l'ulna sont en vue latérale et en connexion lâche entre eux ; ils se sont légèrement déconnectés mais leurs mouvements sont restés très réduits. L'humérus droit apparaît en face latérale et en connexion étroite avec la scapula en vue antérieure, l'épaule n'a pas subi de contrainte et l'humérus est latéralisé du fait de son appui contre la paroi nord de l'aménagement en bois. Le radius est en vue postérieure, en connexion lâche avec l'humérus et déconnecté de l'ulna dont les faces d'apparition sont indéterminables. Les os ont connu de faibles mobilisations. Les os des mains sont dispersés dans le volume interne du bassin et, pour partie, amalgamés avec les restes de bois présents sur et sous le bassin. Leurs faces d'apparition sont indéterminables, hormis pour les métacarpiens gauches en vue globalement dorsale, légèrement les uns sur les autres et disposés dans l'axe du corps. Néanmoins, la disposition des avant-bras indique que les mains reposaient en pronation, sur le bassin et légèrement en avant de celui-ci.

L'os coxal gauche apparaît en vue antéro-latérale, le droit en face antérieure et ils sont en connexion lâche avec le sacrum en face antéro-supérieure. Le bassin présente de faibles déplacements, influencés et limités par des appuis contre les parois nord et sud de l'aménagement en bois. Le fémur et la jambe gauche apparaissent en face antérieure, et légèrement latérale pour la fibula, ils sont en connexion étroite entre eux et avec le tarse. Le membre n'a pas ou peu connu de mouvements. Le talus et le calcaneus sont en vues distale et légèrement dorsale ; le reste du tarse est disloqué en contrebas de ces derniers. Le métatarsien 1 est en face dorsale, les 2 et 3 en vues proximale et dorsale, les 4 et 5 en vue médiale, avec le 4 disposé perpendiculairement et l'extrémité distale vers le nord. Le pied devait être initialement fléchi et il s'est mis à plat vers l'avant par tronçons. Cela suppose du vide mais également des contraintes localisées qui pourraient correspondre à un effet de chaussure. Le fémur et le tibia droit apparaissent en face antéro-médiale ; la fibula et le tarse sont en vue globalement médiale. L'ensemble est en connexion étroite. Le membre a connu une rotation partielle vers le nord, sans doute précoce puisqu'elle a aussi concerné le pied. Le métatarsien 1 et ses phalanges sont en face latérale, les 2 à 4 apparaissent en vues dorsale et légèrement proximale, le 5 est en face médiale. Etant

donné la rotation précoce du pied, la mise à plat des métatarsiens semble s'être faite vers le sud. Hormis le premier métatarsien et ses phalanges, les os du pied sont en connexion étroite malgré la rotation et la mise à plat, ce qui pourrait indiquer un effet de chaussure.

**- Milieu de décomposition.**

La mise à plat des côtes droites observables, celle très partielle de l'os coxal droit, la déconnexion de l'avant-bras droit et la rotation du membre inférieur homolatéral indiquent la présence d'espaces vides malgré des déplacements réduits. Toutefois, l'état de conservation des os ne permet pas de déterminer si la décomposition s'est faite dans un espace vide ou à colmatage différé, d'autant que des appuis des os contre les parois de l'aménagement en bois ont limité leurs mouvements.

Les éléments de bois conservés sur, sous le squelette et le long des quatre parois de la fosse démontrent l'utilisation d'un contenant rigide en matériaux périssables, type coffrage ou cercueil. Plusieurs clous mis au jour contre ou à proximité du bois indiquent qu'il s'agit d'un aménagement cloué. Des effets de parois le long des bords nord et sud du squelette sont cohérents avec ce contenant. Il est également probable que le BCF se soit appuyé contre sa paroi est. La découverte d'un petit reste de tissu au niveau du thorax du défunt suggère l'utilisation d'une enveloppe souple de type linceul ou d'un vêtement. Ce dernier pourrait être cohérent avec les mouvements limités des avant-bras. Enfin, la mise à plat par tronçons du pied gauche et le maintien globalement en connexion étroite du droit permettent de proposer le port de chaussures.

**- Mobilier associé :** néant.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress :** néant.

**- Eléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :** néant.

**- Caractères discrets :** néant.

## **11. Sépulture 43 (fig. 50 du volume II)**

**- Type de sépulture :** inhumation.

**- Forme et dimensions.**

La fosse d'installation de la tombe n'a pas été identifiée. Celle-ci est aménagée dans les couches 1422 à l'est et 1431 pour son extrémité ouest. Cette dernière correspond à un mille-feuille de microcouches. Le comblement (1504) est constitué d'un sédiment sableux brun, peu compact et homogène. Des poches plus argileuses ont été identifiées au niveau des pieds du défunt. Plusieurs poches de sédiment jaunâtre ou noir ont aussi été observées dans le comblement de la tombe. Il semble probable qu'elle provienne du contexte 1431. Les bords nord et sud de la tombe ont été aménagés avec des pierres en granit posées de chant. En revanche les extrémités ouest et est n'en

présentent pas. Pour le bord ouest, la présence de blocs autour du crâne, disposés sans organisation, laisse à penser qu'un aménagement existait mais qu'il a été perturbé. La limite sud est commune aux tombes 35 et 43 mais il n'a pas été possible de déterminer laquelle était la plus ancienne.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation et la conservation du squelette sont très mauvaises. Seuls la tête, des fragments des humérus et de côtes droites, les fémurs, les jambes, le calcaneus et le talus gauche sont présents, sous la forme de fragments ou uniquement de traces osseuses.

**- Age au décès.**

Le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte (grand adolescent ou adulte).

**- Sexe : indéterminé.**

**- Position du sujet.**

Le corps est disposé sur le dos, orienté selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. La tête est en position zénithale. Les humérus semblent reposer le long du corps. Les membres inférieurs sont en extension (position 22 du « code Durand »), les pieds rapprochés l'un de l'autre.

**- Description taphonomique.**

Le crâne apparaît en face antérieure. Les fragments de mandibule, au sud de ce dernier, sont en vue supérieure. Elle s'est sans doute affaissée vers l'avant. Des restes osseux attribués à des humérus, par leur gabarit et leur position vis-à-vis du reste du squelette, sont disposés le long des pierres posées de chant, leurs faces d'apparition sont indéterminables. C'est également le cas des fragments de côtes identifiés au nord de l'humérus droit.

Les fémurs et les jambes sont disposés dans l'axe du corps, les membres en extension. Les os sont trop mal conservés pour pouvoir déterminer leurs faces d'apparition. Les deux pieds semblent avoir été rapprochés, voire ont pu prendre appui l'un sur l'autre.

**- Milieu de décomposition.**

Les éléments conservés ne permettent pas de déterminer le contexte de décomposition du corps ou de réfléchir sur la présence/absence d'un aménagement de la tombe en matériau non pérenne.

**- Mobilier associé.**

. OI 104 : petite fiole en plomb, disposée au niveau du thorax.

. OI 129 : fiole en verre, engagée sous la tête.

. OI 130 : petite croix en plomb, mise au jour sous la fiole en verre.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress : néant.**

**- Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques : néant.**

**- Caractères discrets : néant.**

## 12. Sépulture 44 (fig. 7)

- *Type de sépulture* : inhumation.

- *Forme et dimensions*.

La fosse d'installation de la tombe n'a pas été identifiée. Celle-ci est aménagée dans le couche 1422 à l'est et 1431 pour son extrémité ouest. Cette dernière correspond à un mille-feuille de microcouches. Le comblement (1506) est constitué d'un sédiment sableux brun, peu compact et homogène. Des poches plus argileuses ont été identifiées au niveau des pieds du défunt. Le comblement contenait aussi de petites pierres en granit, des tessons de céramique et des os de faune. Le même mobilier est présent dans la couche 1422 et pourrait en provenir. Quatre pierres en granit sont disposées de chant au niveau de la tête du défunt et le long du bord nord du squelette. Leur disposition suggère que la tombe vient s'appuyer contre l'aménagement similaire de la sépulture 36. Toutefois, l'absence de délimitation précise du creusement de la structure ne permet pas d'affirmer cette postériorité de S.44. Le tiers est de la tombe n'est pas aménagé avec des pierres, peut-être en raison d'une perturbation de la structure.

- *Conservation des éléments osseux*.

La représentation et la conservation du squelette sont très mauvaises. Seuls la tête osseuse, le fémur gauche, le tiers distal du fémur et le tibia droit sont présents, sous la forme de fragments, voire de traces osseuses.

- *Age au décès*.

Le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte (grand adolescent ou adulte).

- *Sexe* : indéterminé.

- *Position du sujet*.

Il est orienté selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les membres inférieurs reposent en extension (position 22 du « code Durand »). Il semble probable que le corps ait été disposé sur le dos, ce qui serait cohérent avec l'identification de la mandibule sous le crâne.

- *Description taphonomique*.

Les restes osseux attribuables au crâne sont localisés dans l'angle nord-ouest de la tombe. Ils sont trop fragmentés et mal conservés pour que la face d'apparition du crâne soit déterminable. La mandibule, identifiée par des fragments d'os et de dents, est stratigraphiquement sous le crâne.

Les autres os présents sont les fémurs et le tibia droit. Leur état de conservation ne permet pas de déterminer leurs faces d'apparition. Ils sont orientés dans l'axe du corps, le tibia droit dans la continuité du fémur, ce qui indique une position en extension. Les deux membres semblent se rapprocher, les pieds à proximité, voire accolés l'un à l'autre.



**- Milieu de décomposition.**

Les éléments conservés ne permettent pas de déterminer le contexte de décomposition du corps ou de réfléchir sur la présence/absence d'un aménagement de la tombe en matériau non pérenne.

**- Mobilier associé.**

OI 112 : petite fiole en plomb, posée au niveau du thorax ; sa hauteur (561,03 m NGF) par rapport au reste des os suggère qu'elle reposait sur le corps.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress :** néant.

**- Eléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :** néant.

**- Caractères discrets :** néant.

### 13. Sépulture 45

**- Type de sépulture :** inhumation.

**- Forme et dimensions.**

Trop partielle pour que sa forme générale soit déterminable mais sur la partie conservée, ses parois sont rectilignes et son fond plat.

La sépulture 26, localisée immédiatement à l'est, a été dégagée lors de la campagne 2017. La limite de fouille ouest avait été définie par rapport à un léger ressaut du substrat naturel, alors attribué à la tombe 27. Lors de la campagne 2018, cette dernière est apparue plus à l'ouest qu'estimée et à la même profondeur que S.26. En revanche, plusieurs os de pied, en cohérence anatomique et associés à des traces de bois sous-jacentes, sont apparus sur une banquette d'une dizaine de centimètres, située entre S.26 et S.27. Ces observations suggèrent qu'une tombe, identifiée comme 45, a été presque entièrement recoupée : à l'ouest par le creusement de S.27 (1374) et légèrement à l'est par celui de S.26 (1370). Il est probable qu'une partie des os surnuméraires identifiés dans le comblement de S.27 appartiennent à S.45.

Le creusement de la tombe (1463) incise le substrat d'arène granitique (1054) mais moins profondément que S.26 et S.27. Il est comblé par un sédiment sableux brun clair, homogène et meuble (1464), similaire aux complements des tombes adjacentes.

Des traces de bois ont été observées plusieurs centimètres au-dessus des pieds (cf. relevé en plan de S.27) et sous ceux-ci. Elles pourraient correspondre aux restes d'un aménagement en bois. Plusieurs clous ont aussi été mis au jour, sans qu'il soit possible de les associer formellement à cet aménagement.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation du squelette est très mauvaise puisque seuls quelques os des tarse et des métatarsiens gauches et droits sont présents. Toutefois, ceux-ci sont bien conservés.

- *Age au décès.*

L'absence de surfaces métaphysaires sur les os conservés et leur gabarit sont cohérents avec un sujet de taille adulte (grand adolescent ou adulte).

- *Sexe* : indéterminé.

- *Position du sujet.*

La disposition des os des pieds, orientés selon un axe ouest-est, les extrémités distales vers l'est, permet de supposer que le corps reposait selon la même orientation, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les os, légèrement dispersés, avaient gardé une cohérence anatomique et suggéraient une mise à plat des pieds.

- *Description taphonomique* : néant.

- *Milieu de décomposition.*

Les éléments conservés ne permettent pas de déterminer l'espace de décomposition du défunt.

Les traces de bois, observées plusieurs centimètres au-dessus des pieds et sous ceux-ci, tendent à indiquer l'emploi d'un contenant en matériau périssable, type coffrage ou cercueil. Plusieurs clous ont été découverts mais, dispersés dans le comblement, ils ne peuvent pas être associés avec certitude à l'aménagement, voire à cette tombe. A l'inverse, étant donné la faible part de la sépulture conservée, l'absence de clous ne permet pas non plus d'affirmer l'utilisation d'un aménagement chevillé.

- *Mobilier associé* : néant.

- *Etat sanitaire et marqueurs de stress* : néant.

- *Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques* : néant.

- *Caractères discrets* : néant.

#### **14. Sépulture 46 (fig. 16)**

- *Type de sépulture* : inhumation.

- *Forme et dimensions.*

La limite ouest de la tombe ne se distingue pas dans le comblement relativement homogène de l'alignement de sépultures aménagé à l'aplomb du mur gouttereau nord de la galerie de cloître, ce qui empêche d'estimer la longueur de la fosse. Sur sa partie est, elle semble de forme oblongue. Ses parois sont rectilignes et son fond plat. Elle mesure 0,73 m de largeur pour une profondeur de 1,02 m par rapport au niveau de circulation, marqué par le dallage du cloître. Son creusement (1472) incise le substrat de granit arénisé (1054). Il a également recoupé la moitié ouest de la sépulture 27, dont une

partie des os se trouve probablement dans son comblement. Celui-ci correspond à un sédiment brun foncé, sableux, homogène et meuble (1473). Il est associé à de nombreux os surnuméraires ; certains s'alignent le long des bords nord et sud du corps où ils décrivent des effets de parois liés à un aménagement non pérenne ; d'autres se sont introduits dans ce contenant et sont au contact du défunt en place. Plusieurs fragments de tuile sont aussi présents dans le fond de la fosse, sous le thorax du défunt.

Des traces de bois sont apparues, soit de façon rectiligne le long des quatre bords du squelette où elles dessinent les parois d'un aménagement, soit sous la forme de poches dispersées dans le comblement, notamment au niveau de la tête, et attribuables à un couvercle effondré. Enfin, elles tapissent le fond de la structure. De nombreux clous ont aussi été mis au jour, autour des os ou le long des parois de l'aménagement. Il semble donc qu'un contenant en matériau périssable type coffrage ou cercueil cloué ait été utilisé. La conservation du bois a permis de réaliser une coupe transversale à hauteur du thorax du défunt et de relever l'effondrement différentiel du couvercle.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation du squelette est bonne mais l'état de conservation des os est moyen.

**- Age au décès.**

Adulte probablement mature ou âgé (sutures crâniennes presque entièrement oblitérées et état sanitaire).

**- Sexe : masculin.**

**- Position du sujet.**

Le corps est disposé sur le dos, sa partie supérieure légèrement sur le côté droit et en appui contre la paroi nord d'un aménagement en bois. Il est orienté selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. La tête repose sur le côté droit. Les membres sont fléchis à 90° et croisés au niveau de l'abdomen, les mains en pronation sur les coudes opposés (position 44 C du « code Durand »). Les membres sont en extension. Le décrochement des genoux suggère qu'ils étaient initialement légèrement fléchis et en élévation (position 33).

**- Description taphonomique .**

La tête et les vertèbres cervicales apparaissent en face latérale droite et l'ensemble est en connexion lâche, hormis l'atlas-axis en connexion étroite. La position de la tête correspond sans doute à sa disposition initiale et les os n'ont connu que de très faibles mouvements liés à leur mise à plat dans le fond de la tombe.

Le rachis thoracique est en vue latérale droite et antérieure, le lombale en face latérale droite. Les vertèbres sont globalement en connexion étroite à lâche. Cette disposition est cohérente avec celle du haut du corps en partie sur le côté et en appui contre la paroi nord d'un aménagement ; à nouveau les

os n'ont connu que de faibles mouvements liés à leur mise à plat. Il y a plusieurs décrochements avec des déconnexions plus développées mais qui s'expliquent par la présence sous-jacente de briques et peut-être sus-jacente des avant-bras. L'hémi-thorax gauche apparaît en face exo-côte, sous l'humérus gauche. Il ne s'est pas affaissé, sans doute en raison de la présence de l'humérus et d'un appui contre la paroi nord du coffrage ou cercueil. L'hémi-thorax droit n'est pas conservé.

La clavicule gauche apparaît en face inférieure et légèrement latérale, en connexion lâche avec la scapula ; elle s'est faiblement affaissée vers l'ouest. La scapula et l'humérus sont en face latérale et connexion étroite, l'appui contre la paroi de l'aménagement les a latéralisés puis maintenus en position. L'ulna est en vue latéro-postérieure et en connexion étroite avec le radius en face postéro-médiale. L'avant-bras gauche en pronation s'est très légèrement affaissé vers l'est, peut-être en raison de l'appui latéral du droit. Son extrémité proximale est légèrement surélevée et déconnectée de l'humérus. Il est probable que le coude était en appui contre la paroi nord de l'aménagement. La clavicule droite apparaît en face antérieure, partiellement verticalisée et en connexion étroite avec la scapula. Celle-ci est en vue latéro-antérieure et en connexion étroite avec l'humérus en face latérale. L'épaule est latéralisée et partiellement contrainte. Le radius est en vue postérieure légèrement distale et l'ulna en face médio-postérieure. Ils sont en connexion étroite entre eux et avec l'humérus. L'avant-bras, en pronation, n'a pas ou peu connu de mobilisation malgré sa position en équilibre sur les vertèbres lombales. Les os des deux mains sont absents mais la disposition des membres suggère qu'elles reposaient en pronation sur les coudes controlatéraux.

L'os coxal gauche apparaît en face supérieure et légèrement latérale, en connexion étroite avec le sacrum et le fémur. Il s'est maintenu globalement dans sa position initiale, voire a été faiblement latéralisé, du fait de l'appui du côté gauche du corps contre la paroi nord de l'aménagement. L'os coxal droit est en face supérieure et légèrement médiale, en connexion lâche avec le sacrum en vue supérieure, étroite avec le fémur. Il a commencé à s'affaisser vers l'extérieur du corps mais a été arrêté. Cette observation est cohérente avec l'effet de paroi visible le long du corps par l'alignement de l'humérus, de l'os coxal, des tiers proximaux du fémur et du tibia et par le pied gauche. Il se marque également par la présence d'un fémur surnuméraire, disposé le long du bord sud du corps et dont l'alignement semble suivre celui des os du défunt. Les traces de bois visibles dans le fond de la fosse s'étendent plus au sud que cet effet de paroi, il semble donc que l'aménagement en bois n'en soit pas responsable.

Le fémur gauche apparaît en face antéro-médiale ; il est déconnecté de la jambe et de la patella, qui a été identifiée en face postérieure sous le tibia droit. Le tibia est en vue antérieure, en connexion étroite avec la fibula en face médiale et avec le tarse. Le fémur droit apparaît en vue antérieure, en connexion lâche avec la patella affaissée en avant des condyles fémoraux et en vue supérieure mais

déconnecté de la jambe. Le tibia est en face médio-antérieure, il s'est tourné vers le sud et l'extérieur du corps ; il recouvre la fibula. La jambe est en connexion étroite avec le tarse. Les deux genoux se sont déconnectés mais avec des mobilisations osseuses qui ont maintenu les autres connexions dans un état étroit, ce qui pourrait être cohérent avec une disposition initiale des genoux en flexion et surélévation, suivie d'un décrochement précoce, alors que la majeure partie des autres connexions est encore présente, ce qui a permis aux os de se déplacer en groupe. Le calcaneus gauche est en vue médiale légèrement distale, le reste du tarse en face dorsale, le métatarsien 1 en face latérale légèrement dorsale, les 2 et 3 en vue dorsale, le 4 en face médiale. Le calcaneus droit est en face médiale, le talus en vue dorsale et légèrement médiale, le reste du tarse et le deuxième métatarsien en face dorsale, le 1 en vue médio-dorsale, les métatarsiens 3 à 5 en vue médiale. Les os des deux pieds sont en connexion étroite. Les pieds se sont mis à plat avec une légère rotation vers l'extérieur du corps, plus développée à droite. Celle-ci est cohérente avec celles de la fibula gauche et de la jambe droite. Pour autant, les mobilisations des os des pieds sont restées très limitées, ce qui pourrait être cohérent avec des contraintes localisées imputables à des effets de chaussure.

**- Milieu de décomposition.**

Hormis le décrochement des genoux, qui semble précoce, les déplacements osseux sont restés de faible ampleur. Toutefois, les appuis des os contre la paroi d'un aménagement rigide au nord et l'effet de paroi observé le long du bord sud du corps ont limité ces déplacements. L'absence de l'hémithorax droit réduit aussi les observations. Il semble que le corps se soit décomposé dans un espace vide ou au colmatage différé, peut-être précoce, mais que les mobilisations osseuses ont été limitées par les aménagements de la tombe.

Le bois conservé et les clous mis au jour indiquent l'emploi d'un contenant rigide en matériau périssable, type coffrage ou cercueil cloué. Un effet de paroi est visible le long du bord sud du corps par l'alignement de l'humérus, de l'os coxal, des tiers proximaux du fémur et du tibia et par le bord latéral du pied gauche. Il se marque aussi par un fémur surnuméraire, disposé le long du corps selon un alignement identique. Toutefois, le bois visible au fond de la fosse s'étend au sud au-delà de cette limite. La coupe transversale réalisée au niveau du thorax du défunt confirme l'étendue du coffrage ou cercueil au sud. Cet effet de paroi doit donc être imputé à un autre élément, peut-être une enveloppe souple de type linceul qui aura également contraint l'épaule droite. Enfin, l'observation des déplacements des os des pieds suggère un possible effet de chaussure.

**- Mobilier associé : néant.**

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress.**

Perte dentaire ante-mortem et au moins une carie sur une molaire supérieure gauche

**- Eléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques.**

Pied droit : fusion du 2<sup>ème</sup> métatarsien et des trois cunéiformes ; elle pourrait être liée à une pathologie inflammatoire telle que la goutte mais un examen complémentaire sera nécessaire pour l'affirmer.

- *Caractères discrets* : néant.

### 15. Sépulture 47 (fig. 17 et 18)

- *Type de sépulture* : inhumation.

- *Forme et dimensions*.

La limite est de la tombe ne se distingue pas dans le comblement relativement homogène de l'alignement de sépultures implanté à l'aplomb du mur gouttereau nord de la galerie de cloître, ce qui empêche d'estimer la longueur de la fosse. Son creusement (1459) incise le substrat d'arène granitique. Il apparaît de forme oblongue sur son extrémité ouest et comporte un palier d'une vingtaine de centimètres de long et de profondeur. La fonction de celui-ci n'est pas définie : il a pu servir à l'aménagement de la tombe ou à la pose du dallage sus-jacent. Trop peu profond pour correspondre à une sépulture recoupée, il peut néanmoins aussi s'agir d'une ancienne structure. Le reste de la fosse présente des parois concaves et un fond globalement plat. Sa largeur atteint au maximum 0,82 m pour une profondeur de 1 m par rapport au niveau de circulation, marqué par le dallage du cloître. Le comblement (1460) correspond à un sédiment sableux brun clair, meuble et homogène. Il contient de nombreux os surnuméraires dispersés.

La sépulture était signalée au sol par une plate-tombe portant la date « 1727 », a priori l'année de l'inhumation du défunt mis au jour en place. Il est à noter que le corps est orienté dans le sens opposé de celui de la plate-tombe, suggéré par le sens des chiffres de la date.

Des traces de bois, associées à une vingtaine de clous, sont visibles au-dessus et sous le corps du défunt, ainsi que le long des quatre côtés du squelette où elles prennent la forme de tracés rectilignes. Ces éléments sont attribuables à un aménagement rigide, type coffrage ou cercueil cloué. Sur les bords nord et sud, ces tracés sont doublés, ce qui n'a pour l'instant été observé sur aucune autre tombe. Des traces blanchâtres étaient visibles au niveau du thorax du défunt, il pourrait s'agir de bois ou de tissu putréfié.

- *Conservation des éléments osseux*.

La représentation du squelette est mauvaise puisque seuls la tête, les grands os longs des membres supérieurs et la majorité des membres inférieurs sont présents. Les os sont dans un mauvais état de conservation.

- *Age au décès*.

Le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte (grand adolescent ou adulte).

- *Sexe* : indéterminé.

- *Position du sujet*.

Il est disposé sur le dos et orienté selon un axe est-ouest, la tête à l'est et les pieds à l'ouest. La tête est en partie sur le côté gauche. Les membres supérieurs fléchis à 90° sont ramenés sur l'abdomen (position 44 du « code Durand ») mais les coudes sont écartés du corps. Les membres inférieurs sont en extension (position 22), les pieds tournés vers l'extérieur du corps.

- *Description taphonomique*.

Le crâne a été scié. La face apparaît en vues antérieure, latérale droite et légèrement supérieure, alors que le temporal droit est en vue latérale droite et que la partie de la calotte crânienne sciée est en face antéro-inférieure (son affaissement vers l'est a été accentué lors de la fouille). Le crâne s'est mis à plat en se disloquant, sans doute en raison du sciage. La partie sciée est disposée de façon cohérente anatomiquement, ce qui suggère qu'elle avait été replacée préalablement à l'inhumation. La mandibule apparaît en face supérieure et déconnectée du crâne mais suit l'orientation nord-ouest/sud-est de ce dernier. Il est possible que la tête ait été dès le départ positionnée partiellement sur le côté gauche.

Les vertèbres et les côtes ne sont pas conservées. L'humérus gauche apparaît en face latérale, l'extrémité distale écartée du corps mais au contact d'une trace rectiligne de bois. Il est possible que le coude ait été en appui contre la paroi de l'aménagement rigide. Des fragments osseux attribuables à l'avant-bras sont disposés selon un axe nord-sud, perpendiculaires à celui du corps et suggèrent qu'il reposait sur l'abdomen. L'humérus et l'ulna droit sont en vue latérale et forment un angle droit, le coude en connexion étroite légèrement écarté du corps, peut-être à nouveau du fait d'un appui contre une paroi de l'aménagement. Le radius et les mains ne sont pas conservés. Toutefois, la position de l'ulna laisse à penser que la main droite reposait en pronation, l'avant-bras sur l'abdomen.

Les os coxaux ne sont pas conservés. Les fémurs apparaissent globalement en vue antérieure, les tibias en face antéro-médiale et la fibula gauche en vue médiale. Les os sont en connexion étroite entre eux et avec les tarse. Le calcaneus gauche est en face dorso-médiale, le talus en vue distale et le reste du tarse en face dorsale. Le pied s'est affaissé vers l'avant, malgré une faible rotation vers l'extérieur du corps suggérée par le calcaneus et cohérente avec celle connue par la jambe. Celle-ci a donc dû être précoce, voire correspondre à la position d'origine de la jambe et du pied. Les os se sont maintenus en connexion étroite malgré la mise à plat du pied. Le tarse et les métatarsiens droits sont en vue médiale, les os maintenus en connexion étroite malgré des positions en équilibre instable. A nouveau, la rotation du pied vers l'extérieur du corps, ici plus marquée, est cohérente avec celle de la jambe et a dû intervenir précocement ou correspondre à la disposition initiale du membre. Le tarse présente une

orientation nord-ouest-sud-est, alors que les métatarsiens suivent un axe nord-sud. Cette flexion du pied pourrait indiquer un appui contre une paroi.

**- Milieu de décomposition.**

L'absence d'une large partie des os empêche d'estimer le milieu de décomposition du corps, même si la dislocation du crâne suggère la présence de vides.

Les traces de bois observées sous la forme de poches autour du squelette ou de tracés rectilignes le long de ses quatre côtés, ainsi que les clous qui y sont associés, indiquent l'emploi d'un contenant en matériau périssable rigide, type coffrage ou cercueil cloué. L'aspect doublé des alignements de traces de bois le long des parois nord et sud pose question. Cela pourrait être lié à l'effondrement d'éléments des parois ou du couvercle mais, dans ce cas, l'aspect très régulier des deux délimitations surprend. Par ailleurs, les os du défunt semblent s'aligner le long de la paroi interne sud (peut-être le crâne, le coude, le fémur et le pied gauche) et la disposition du pied droit suggère un appui contre la paroi interne nord. Ces observations tendent à indiquer que les parois du cercueil ou du coffrage correspondent aux délimitations internes. Dans cette hypothèse, les tracés externes pourraient correspondre à un second aménagement, peut-être lié à la consolidation des parois. Des traces blanchâtres ont été observées au niveau du thorax du défunt ; elles pourraient être dues à la décomposition de bois ou de tissu mais leur état ne permet pas de le préciser. Le maintien en place et en connexion étroite des os des pieds malgré des positions en équilibre instable suggère des contraintes localisées cohérentes avec le port de chaussures.

**- Mobilier associé.**

OI 113 : petit objet plat en alliage cuivreux, identifié au niveau de l'angle nord-est de la tombe

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress :** néant.

**- Eléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :** néant.

**- Caractères discrets :** néant.

**- Traitement du corps.**

Le crâne du défunt a été scié. Cette pratique peut être liée à des pratiques d'autopsie ou d'embaumement.

**16. Sépulture 48 (fig. 19)**

**- Type de sépulture :** inhumation.

**- Forme et dimensions.**

Seul le bord nord de la tombe a été observé, le reste du corps et de la sépulture sont engagés dans la berme sud du sondage effectué au chevet en 2018. Le comblement de la structure (1476) est un



sédiment sableux brun, homogène et meuble ; il se distingue de la couche dans laquelle celle-ci a été aménagée et qui la recouvre (1422), par un aspect légèrement plus foncé. Sur sa partie visible, le creusement de la fosse (1475) prend une forme oblongue ; sa longueur et sa largeur n'ont pas pu être estimées. Des os surnuméraires étaient présents dans le comblement de la structure, au-dessus du défunt en place. A l'issue de la campagne 2018, les os de ce dernier ont été laissés dans leur position et recouverts de sable et d'un géotextile, dans l'hypothèse d'un agrandissement futur du sondage vers le sud et de la possibilité de fouiller la tombe en entier. Un clou a été mis au jour le long de l'os coxal gauche, sur le bord du creusement de la fosse et orienté selon un axe nord-sud, la tête au nord. Il peut appartenir à un aménagement de la tombe mais ce seul élément ne permet pas de l'affirmer. Les défunts 48 et 49 ont globalement été inhumés à la même altitude (respectivement 561,16 m et 561,15 m NGF pour le niveau de dépôt des os).

**- Conservation des éléments osseux.**

Pour la partie observable, la représentation du squelette et sa conservation sont moyennes. Une partie du thorax droit, des éléments d'une main et d'un membre supérieur, ainsi que l'os coxal et le fémur gauche sont présents. Il est possible que l'humérus gauche ait été prélevé lors de la fouille du contexte 1422 et identifié par erreur comme l'un des nombreux os dispersés dans cette couche.

**- Age au décès.**

L'extrémité proximale du fémur semble synostosée et le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte (grand adolescent ou adulte).

**- Sexe : indéterminé.**

**- Position du sujet.**

Il est disposé sur le dos, orienté selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Il est possible que la main droite soit ramenée sur l'hémi-thorax gauche et/ou le haut de l'abdomen, le membre supérieur droit serait alors en flexion à au moins 90°. Le membre inférieur gauche est en extension.

**- Description taphonomique.**

Les côtes gauches apparaissent en face exo-côte ; elles se sont totalement mises à plat en s'affaissant vers l'avant. Un fragment d'os d'avant-bras indéterminé et deux phalanges proximales de main indéterminée en face dorsale ont été observés sur les côtes gauches. Il est possible que l'ensemble appartienne au membre supérieur droit, la main reposant en pronation sur les côtes.

L'os coxal gauche est en vue antéro-médiale ; il s'est partiellement mis à plat. Son mouvement incomplet pourrait être cohérent avec l'hypothèse d'une paroi latérale induite par la présence d'un clou. Toutefois, cet élément ne suffit pas à l'affirmer. Seul le tiers proximal du fémur gauche, en vue antérieure, a été dégagé, il est resté en connexion étroite avec l'os coxal.

**- Milieu de décomposition.**

La mise à plat complète de l'hémi-thorax gauche et partielle de l'os coxal gauche suggèrent des espaces vides secondaires, cohérents avec une décomposition en espace vide ou au colmatage différé. Les éléments observables ne permettent pas de préciser d'avantage les hypothèses.

La mise à plat partielle de l'os coxal gauche et l'identification d'un clou le long de ce dernier peuvent indiquer la présence d'une paroi liée à un aménagement de tombe. Toutefois, seule la fouille complète de la tombe permettra de le confirmer.

**- Mobilier associé :** néant.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress :** néant.

**- Eléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques.**

L'acétabulum et la tête fémorale gauche donnent une impression de fusion mais il est difficile de déterminer s'il s'agit d'un élément pathologique ou d'une impression produite par le mauvais état de conservation de cette zone du corps.

**- Caractères discrets :** néant.

### **17. Sépulture 49 (fig. 19)**

**- Type de sépulture :** inhumation.

**- Forme et dimensions.**

Les limites du creusement de la fosse n'ont pas été identifiées, celles observables sur les photographies correspondent à des limites de fouille. La sépulture prend place dans l'épaisse couche 1422 ; son comblement correspond à un sédiment sableux brun foncé, homogène et meuble, similaire à l'encaissant. Seule est conservée en place une partie des membres inférieurs. La partie haute du squelette jusqu'au tiers proximal des fémurs a été perturbée par un large creusement, qui a également recoupé la tombe 41 aménagée juste au-dessus ainsi que l'inhumation 40 localisée plus au sud et à la même hauteur que S.41. Les défunts 48 et 49 ont globalement été inhumés à la même altitude (respectivement 561,16 m et 561,15 m NGF pour le niveau de dépôt des os).

Des traces de bois ont été observées le long des bords longitudinaux du squelette, suggérant l'emploi d'un contenant rigide, type coffrage ou cercueil, de forme trapézoïdale. Un très grand clou, orienté selon un axe nord-sud, la tête au sud, a été identifié le long de la trace de bois sud ; il pourrait fonctionner avec cet aménagement. Il est à la même altitude que les os en place.

**- Conservation des éléments osseux.**

Le squelette connaît une très mauvaise représentation puisque seuls des fragments des fémurs, des tibias, de la patella et de la fibula gauche sont présents en place, le reste des ossements peut se trouver

parmi les nombreux os dispersés dans la couche 1422. Les os mis au jour ont un très mauvais état de conservation.

- *Age au décès.*

Le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte (grand adolescent ou adulte).

- *Sexe* : indéterminé.

- *Position du sujet.*

Il est disposé sur le dos, du moins pour sa partie inférieure, et orienté selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les membres inférieurs reposent en extension (position 22 du « code Durand »).

- *Description taphonomique.*

Les fémurs apparaissent en face antérieure. La patella gauche repose le long du bord sud des condyles fémoraux gauche ; elle a légèrement glissé vers le sud. Les tibias semblent apparaître en face médio-antérieure ; ils se sont faiblement affaissés vers l'extérieur du corps. La fibula gauche est localisée au nord du tibia ; ses faces d'apparition sont indéterminables mais sa position suggère qu'elle a pu être faiblement mobilisée vers le nord. Les membres inférieurs, en extension, n'ont connu que de faibles mouvements osseux.

- *Milieu de décomposition.*

Les éléments présents et leur état de conservation empêchent toute interprétation quant à l'espace de décomposition du corps. Les traces de bois observées dans l'axe des os des membres et le clou disposé nord-sud sont cohérents avec l'utilisation d'un contenant en matériaux périssables rigide, type coffrage ou cercueil, peut-être cloué.

- *Mobilier associé* : néant.

- *Etat sanitaire et marqueurs de stress* : néant.

- *Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques* : néant.

- *Caractères discrets* : néant.

### 18. Sépulture 50 (fig. 20)

- *Type de sépulture* : inhumation.

- *Forme et dimensions.*

La limite orientale de la tombe ne se distingue pas dans le comblement relativement homogène de l'alignement de sépultures aménagé à l'aplomb du mur bahut nord de la galerie de cloître (1139), ce qui empêche d'estimer la longueur de la fosse. Sur son bord ouest, la fosse est de forme oblongue. Les parois sont rectilignes et le fond plat. Elle mesure 0,68 m de largeur pour une profondeur de 0,97 m

par rapport au niveau de circulation, marqué par le dallage du cloître. Son creusement (1492) incise le substrat de granit arénisé (1054). La limite du creusement de la sépulture 37 (1442) apparaît juste à l'est et légèrement plus profondément que 1492, toutefois la relation d'antériorité/postériorité entre les deux structures reste indéterminée. Le comblement de S.50 (1493) correspond à un sédiment sableux brun, homogène et meuble. En plus du sujet en place, il comprend de nombreux os surnuméraires. Bien que celle-ci reste désorganisée, on note une concentration de ces éléments surnuméraires dans le tiers oriental de la tombe, juste au-dessus du défunt ou parmi ses os. Ils forment également des alignements, le long des bords nord, sud et ouest du défunt, dessinant des effets de paroi. Le comblement comprend enfin de nombreux fragments de tuiles, présents au-dessus ou sous le squelette, ainsi que des fragments de verre.

Des traces de bois ont été observées au niveau du thorax des coudes et sous une partie des os en place. Quatre clous, dispersés, ont aussi été mis au jour. L'ensemble suggère l'emploi d'un contenant rigide en matériau périssable, type coffrage ou cercueil cloué.

La sépulture était signalée au sol par une plate-tombe portant la date « 1726 », a priori l'année d'inhumation du défunt en place, et la figuration d'une croix. Il est à noter que le corps est orienté dans le sens opposé de celui de la plate-tombe, suggéré par le sens des chiffres de la date et du décor.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation du squelette est moyenne puisque qu'il manque les héli-thorax, une large partie des os du bassin et des mains. La conservation des os est moyenne.

**- Age au décès.**

Le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte (grand adolescent ou adulte).

**- Sexe : indéterminé.**

**- Position du sujet.**

Il est disposé sur le dos et orienté selon un axe est-ouest, la tête à l'est et les pieds à l'ouest. La tête est globalement en position zénithale. Les membres supérieurs sont fléchis à 45°, les mains en pronation sur le bassin (position 22 du « code Durand »). Les membres inférieurs sont en extension (position 22), les pieds légèrement fléchis avec une rotation vers l'extérieur du corps.

**- Description taphonomique.**

Le bloc craniofacial (BCF) apparaît en faces antérieure légèrement supérieure, en connexion étroite avec la mandibule en vue supérieure. Celle-ci s'est affaissée vers l'avant mais son mouvement a été stoppé par les vertèbres cervicales, ce qui a permis le maintien de la connexion crâne-mandibule. Atlas et axis apparaissent en face supéro-antérieure, en connexion étroite entre eux, avec le BCF et avec les vertèbres suivantes. Celles-ci sont en vue antérieure et connexion étroite. La tête était initialement faiblement surélevée, seule la mandibule s'est affaissée vers l'avant et le BCF légèrement vers l'arrière,

les os se sont maintenus en connexion. Cela indique une possible contrainte à l'arrière du crâne qui a restreint ses mouvements et/ou un comblement précoce de cette zone qui a limité la mise à plat des os.

Les rachis thoraciques et lombales apparaissent en vue globalement antérieure, les vertèbres en connexion lâche entre elles. Elles sont toutes orientées la vue supérieure vers l'est, hormis la première lombale dont la face supérieure est dirigée vers l'est-nord-est. Cette disposition indique la mise à plat du rachis sur le fond de la fosse. Les décrochements sont cohérents avec l'existence originelle d'un fond non pérenne, encore visible par endroits sous la forme de traces de bois.

La scapula et l'humérus gauche sont en connexion étroite et latéralisés. En revanche, la clavicule est en connexion lâche avec la scapula et apparaît en vue inférieure ; elle s'est légèrement affaissée vers l'est en contrebas de l'épaule. Elle n'est pas verticalisée, ce qui laisse à penser que l'épaule n'a pas subi de contrainte et que la latéralisation de la scapula et de l'humérus est due à un effet de paroi. Cette supposition est cohérente avec les faibles surélévations de l'extrémité distale de l'humérus et proximale de l'avant-bras, qui indique un appui du coude contre un élément disparu. Le radius est en faces postérieure et légèrement médiale ; son extrémité proximale est déconnectée de l'ulna et de l'humérus et affaissée en contrebas du coude mais elle ne repose pas sur le fond de la fosse. L'ulna apparaît en vue postérieure, en connexion étroite avec l'humérus ; il s'est maintenu en surélévation et ne semble pas avoir bougé. Le carpe est disloqué mais apparaît globalement en vue dorsale, le reste de la main est absent. Toutefois, la position des os du membre indique que celle-ci devait reposer en pronation sur l'os coxal gauche et l'intérieur du bassin. La clavicule droite est partiellement verticalisée et apparaît en vue antérieure et en connexion lâche. La scapula et l'humérus sont en vue antérieure, en connexion étroite entre eux, lâche avec la clavicule. L'épaule a subi une faible contrainte et un effet de paroi sur son bord latéral. A l'instar du gauche, le coude droit est légèrement surélevé et devait être en appui contre une paroi. Le radius apparaît en face postérieure, son extrémité proximale est en connexion lâche avec l'ulna et l'humérus ; elle s'est faiblement déplacée vers le bas mais ne repose pas sur le fond de la fosse. L'ulna est en vue latéro-postérieure et en connexion étroite avec l'humérus. Il n'a pas ou peu été mobilité. Les os du carpe sont en face dorsale et en connexion lâche entre eux ; le reste de la main n'est pas conservé. Celle-ci reposait en pronation sur l'os coxal et l'intérieur du bassin.

Les os coxaux apparaissent en face supérieure et légèrement médiale pour le droit, en connexion lâche avec le sacrum et étroite avec les fémurs. Leur bord latéral s'aligne avec les effets de paroi observés le long des bords nord et sud du squelette. Le bassin s'est très partiellement mis à plat, sa mobilisation a pu être limitée par la présence de parois latérales et le maintien en place des fémurs. Les fémurs et les tibias apparaissent en vue antérieure, très légèrement médiale pour le tibia gauche. La fibula gauche est en vue médiale, la droite en face antéro-médiale. L'ensemble est en connexion

étroite. Les membres n'ont connu que de très faibles mouvements osseux. Le talus gauche apparaît en vues dorsale, légèrement médiale et distale ; le calcanéus est en face médio-distale ; le cuboïde en vue dorsale et le reste du tarse en vue dorso-médiale. Le métatarsien 1 est en vue dorsale, le 2 en face dorso-médiale, le 3 en vue médio-dorsale et les 4 et 5 en face médiale. Les phalanges proximales apparaissent en vues distale légèrement médiale ; elles sont disposées perpendiculairement au reste du pied et à l'axe du corps, l'extrémité distale vers le sud. L'ensemble est en connexion étroite. Le pied a connu une faible rotation vers le sud qu'a suivi la fibula, à partir d'une position l'extrémité distale surélevée. Les phalanges proximales se sont déplacées en bloc vers le sud, à 90°. Ces mouvements indiquent un appui contre une paroi disparue. Malgré cette disposition et des os en équilibre instable les uns sur les autres, le pied s'est maintenu en connexion étroite, ce qui suggère un effet de chaussure. Le talus droit apparaît en faces distale légèrement dorsale et médiale, le calcanéus en vue médiale légèrement distale et dorsale, le reste du tarse et les deux premiers métatarsiens en face dorsale, le troisième en vue médio-dorsale, les deux derniers en face médiale et les phalanges proximales en vues distale légèrement médiale. L'ensemble du pied est en connexion étroite, les phalanges sont orientées à 90° de l'axe du tarse et du corps, l'extrémité distale vers le nord. Le pied a connu une faible rotation vers l'extérieur du corps qu'a suivi la fibula, à partir d'une position en appui contre une paroi au niveau du bord ouest du squelette. Le maintien en place de la majeure partie des os, malgré cette mobilisation, une légère surélévation de l'extrémité du pied et des positions en équilibre instable de certains os suggère à nouveau un effet de chaussure.

**- Milieu de décomposition.**

Les os n'ont connu que de faibles déplacements, malgré les surélévations des coudes et des extrémités distales des pieds, ainsi que des positions en équilibre instable de certains os. Toutefois, l'absence des hémi-thorax empêche d'estimer la mise à plat des côtes et le bassin n'est que partiellement mis à plat en raison de probables appuis contre des parois latérales. Le comblement de la fosse semble donc s'être opéré dans un espace au colmatage différé.

Les traces de bois identifiées autour des os en place, les alignements d'os surnuméraires le long des bords nord, sud et ouest du squelette et les effets de parois observés sur le défunt sur ces mêmes côtés indiquent l'emploi d'un contenant rigide en matériaux périssables, type coffrage ou cercueil. La mise au jour de quatre clous, dispersés, suggère que celui-ci était cloué. Le maintien en connexion étroite des pieds, malgré la surélévation de leur extrémité distale et leur faible rotation, permet de proposer l'emploi de chaussures. Par ailleurs, la découverte d'épingles en alliage cuivreux dans le comblement permet de supposer l'utilisation d'une enveloppe souple de type linceul ou de vêtements. Le maintien en connexion des os des membres supérieurs et le faible déplacement des radius, malgré la surélévation des coudes, pourraient être dus à un vêtement, sans pouvoir l'affirmer.

- *Mobilier associé* : épingles en alliage cuivreux (OI 117).
- *Etat sanitaire et marqueurs de stress* : néant.
- *Eléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques* : néant.
- *Caractères discrets* : néant.

### 19. Sépulture 51 (fig. 22)

- *Type de sépulture* : inhumation probable.
- *Forme et dimensions*.

La fosse a une forme quadrangulaire aux angles arrondis. Elle mesure 1,84 m de longueur sur au maximum 0,67 m de largeur. Seuls les trente premiers centimètres de la hauteur du comblement ont été fouillés la dernière semaine de la campagne 2018. L'apparition de traces ligneuses rectilignes, dessinant une forme trapézoïdale de 1,75 m de longueur sur entre 0,43 et 0,31 m de largeur, a conduit à interpréter la structure comme une tombe en coffrage ou cercueil de bois. Etant donné le temps nécessaire au dégagement du squelette et au relevé du potentiel aménagement de tombe, il a été décidé de dessiner uniquement le contour de la fosse et les traces de bois révélées en surface pour cette année. La structure a ensuite été protégée pour permettre une fouille future.

- *Conservation des éléments osseux* : indéterminé.
- *Age au décès* : indéterminé.
- *Sexe* : indéterminé.
- *Position du sujet* : indéterminé.
- *Description taphonomique* : néant.
- *Milieu de décomposition* : indéterminé.

L'identification de traces ligneuses rectilignes suggère la présence de parois d'un aménagement en bois, type coffrage ou cercueil. Les traces dessinent une forme trapézoïdale, plus large à l'ouest. Toutefois, les effets d'effondrement observés sur plusieurs tombes du site conduisent à être prudent quant à la forme initiale du contenant. L'emploi de cet aménagement suppose une décomposition en espace vide ou au colmatage différé.

- *Mobilier associé* : indéterminé.
- *Etat sanitaire et marqueurs de stress* : indéterminé.
- *Eléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques* : indéterminé.
- *Caractères discrets* : indéterminé.

### 20. Sépulture 52 (fig. 23 et 24)

- *Type de sépulture* : inhumation.

- *Forme et dimensions*.

La fosse est de forme oblongue, aux parois rectilignes et au fond plat. Elle mesure 2,40 m de longueur pour 0,80 m de largeur et une profondeur de 0,97 m par rapport au niveau de circulation, marqué par le dallage du cloître. Le creusement de la tombe (1494) recoupe le substrat naturel d'arène granitique (1054) et s'installe au-dessus d'une sépulture repérée mais non fouillée en 2018. Le comblement (1495) correspond à un sédiment sableux brun clair homogène, qui comprend de nombreux os surnuméraires, certains directement au contact du défunt en place. Ce comblement a été recoupé par les creusements des tombes 39 (1444) au sud et 42 (1433) sur son bord est. Il est recouvert par le contexte 1436, qui correspond aussi au comblement supérieur des tombes 38 et 39 et sur lequel est installé le dallage du cloître (1377).

Des traces de bois sont visibles dans le comblement ; elles sont rectilignes le long des bords sud et ouest du squelette ou apparaissent sous forme de poches sur, sous et autour du défunt. Des restes de cuir, qui se distinguent par un aspect plus noirâtre, s'observent également au niveau des pieds. Enfin, une poche de terre rubéfiée était présente sur le thorax ; son origine n'a pas été déterminée.

Un pied, attribuable à la sépulture localisée sous la tombe 52, apparaît au niveau de l'angle sud-est de cette dernière, à très faible profondeur. Il semble en place, ce qui indiquerait que le défunt sous-jacent repose la tête à l'ouest et les pieds à l'est.

- *Conservation des éléments osseux*.

Les os présentent un mauvais état de conservation et la représentation du squelette est moyenne à mauvaise, en raison de l'absence des côtes, des vertèbres cervicales, des clavicules et de la majeure partie des os des mains.

- *Age au décès*.

Le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte (grand adolescent ou adulte).

- *Sexe* : indéterminé.

- *Position du sujet*.

Il est disposé sur le dos et orienté selon un axe est-ouest, la tête à l'est et les pieds à l'ouest. La tête est en position zénithale. Les membres supérieurs sont fléchis à 90°, les mains en pronation et probablement en appui l'une contre l'autre (position 44 du « code Durand »). Les membres inférieurs sont en extension (position 22), les pieds maintenus légèrement en flexion.

- *Description taphonomique*.

Le crâne apparaît en face antérieure légèrement supérieure et dans l'axe du corps. La mandibule, en vue supérieure, s'est affaissée vers l'avant mais est restée en connexion étroite avec le crâne. Les



vertèbres cervicales ne sont pas conservées mais la tête osseuse n'a pas, a priori, connu de mobilisation développée.

Les vertèbres thoraciques et lombales sont mal conservées mais elles semblent globalement en vue antérieure et en connexion étroite entre elles. Les hémi-thorax gauche et droit ne sont pas conservés.

Les clavicules, présentes sous la forme de traces, ne sont pas verticalisées. Le fût diaphysaire de l'humérus gauche est aligné dans l'axe du corps ; ses faces d'apparition sont indéterminables mais son extrémité distale est légèrement surélevée. L'ulna est en vue postérieure, en connexion étroite à lâche avec le radius. L'avant-bras est disposé à angle droit par rapport à l'humérus. Sa disposition suggère qu'il reposait en pronation sur l'abdomen et qu'il n'a pas ou peu connu de mobilisation. La position du membre droit est identique à celle du gauche, tout comme l'état de conservation des os. L'extrémité distale de l'humérus est légèrement surélevée. A nouveau, l'avant-bras semble reposer en pronation sur l'abdomen. Plusieurs os des carpes gauche et droit sont au contact les uns des autres. Leurs faces d'apparition sont indéterminables mais cette disposition suggère que les mains étaient en appui l'une contre l'autre ou disposées l'une sur l'autre. Les métacarpiens et les phalanges ne sont pas conservés.

Les os coxaux apparaissent en face supéro-médiale et en connexion étroite avec le sacrum, le bassin ne s'est que partiellement mis à plat. Les fémurs et les tibias sont en vue antérieure, légèrement médiale pour le tibia gauche. Les genoux et les chevilles sont en connexion étroite à gauche, lâche à droite. Les fibulas sont restées au contact des tibias. Les os n'ont pas ou peu connu de mouvements. Le calcaneus et le talus gauche sont en vue disto-dorsale, en connexion étroite avec le reste du tarse en face dorsale. Les métatarsiens sont en connexion lâche, entre eux et avec le tarse. Ils apparaissent en vue plus ou moins dorsale. Les phalanges ne sont pas conservées. Le calcaneus et le talus droit sont en faces dorsale légèrement distale et médiale, en connexion étroite avec le reste du tarse en vue dorso-médiale. Les métatarsiens sont en connexion lâche ; le premier s'est affaissé vers l'est et apparaît en vue distale et plantaire. Les 2 et 3 sont en faces dorsale légèrement distale, les derniers en vue médio-dorsale légèrement distale. Les phalanges proximales, seules conservées, sont en vue distale. Les pieds reposaient en appui contre un élément rigide, probablement la paroi d'un aménagement de bois, qui se marque également par une trace rectiligne brune le long des pieds. Le pied droit s'est légèrement affaissé vers l'extérieur du corps, ce qui a pu faciliter de faibles déplacements osseux. Néanmoins, les os se sont maintenus en connexion étroite à lâche, et ce malgré le vide induit par l'effet de paroi. Cela tend à indiquer un effet de chaussure, cohérent avec les traces de cuir visibles autour des pieds.

*- Milieu de décomposition.*

La mauvaise conservation et représentation du squelette limite les observations. Les os observables semblent n'avoir connu que de faibles déplacements mais cela peut être plus lié à l'aménagement de la tombe qu'au contexte de décomposition du corps.

La présence de traces de bois, rectilignes le long des bords sud et ouest du squelette ou sous la forme de poches autour des os et dans le comblement, suggère l'emploi d'un aménagement en matériau périssable rigide, type coffrage ou cercueil. Aucun clou n'ayant été mis au jour, il pourrait donc s'agir d'un aménagement chevillé. La mise à plat partielle du bassin et le maintien en connexion des os des avant-bras, malgré les vides induits par l'emploi d'un contenant rigide, laissent envisager l'utilisation également d'une enveloppe souple de type linceul ou de vêtements. Toutefois, ces éléments restent trop ténus pour l'affirmer. L'identification d'une épingle au-dessus du corps est cohérente avec cette hypothèse mais il n'est pas certain qu'elle appartienne bien au défunt. Les effets de chaussure et les traces de cuir observés au niveau des pieds indiquent le recours à des chaussures.

**- Mobilier associé.**

Épingle de linceul en bronze mise au jour dans le comblement mais au-dessus du défunt en place. Il n'est pas certain qu'elle appartienne à cette tombe.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress :** néant.

**- Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :** néant.

**- Caractères discrets :** néant.

## **B. Synthèse des données 2018 (fig. 1)**

### **1. Méthodologie**

La méthodologie employée pour l'enregistrement et l'étude taphonomique des sépultures sur le terrain a été détaillée dans le rapport de 2016 (vol. 2, p. 299-301). Celle-ci n'a pas été modifiée lors de la campagne de 2018. En 2017, face à l'état de conservation des aménagements de tombes en bois dans la galerie nord du cloître médiéval, ce protocole avait été complété par des relevés en coupe et plan des éléments observables (fonds et parois des contenants, parfois éléments de couverture). Cette démarche a été continuée en 2018 pour les sépultures 27, 37, 39, 42, 47 et 52, dont les contenants présentaient des états variés de conservation.

### **2. Données générales**

Pour le domaine funéraire, la campagne 2018 a concerné vingt structures identifiées comme des sépultures (fig. 1). Parmi celles-ci, le comblement supérieur de la tombe 27 avait été partiellement fouillé lors de la campagne 2017. L'investigation avait été interrompue, faute de temps et parce que la sépulture semblait se prolonger sous le dallage en place de la galerie nord du cloître. Sa fouille a pu être terminée cette année. Dans la nef, le caractère sépulcral de la structure 34 a pu être confirmé. Identifiée à la fin de la campagne 2017 par des traces de bois s'engageant sous un seuil, le démontage de ce dernier a montré que les éléments de bois se prolongeaient vers l'ouest. Toutefois, la tombe n'a pas été fouillée.

Dans le chevet, le bord nord de la sépulture 48 a été dégagé à hauteur de l'hémi-thorax gauche, de l'os coxal et du tiers proximal du fémur gauche. Le reste de la tombe s'engage dans la berme sud du sondage 2018 du chevet. Afin de pouvoir étudier l'ensemble de la sépulture en place, les os visibles ont été enregistrés mais non prélevés, puis la tombe a été protégée et rendue repérable par du sable et du géotextile, dans l'hypothèse d'un agrandissement de l'emprise de ce secteur de fouille dans les années à venir. De même, dans la nef de l'église médiévale, les sépultures 34 et 51 ont été identifiées, le contenant de S.51, qui apparaissait en surface, a été relevé en plan mais les structures n'ont pas été fouillées. Elles ont été protégées à l'aide de géotextile à l'issue de la campagne. Dans la galerie nord du cloître, le creusement d'une structure antérieure est apparu sous la tombe 52. Les os d'un pied ont été mis au jour dans l'angle sud-est de la fosse, lors du prélèvement de la sépulture, confirmant son caractère sépulcrale. Elle a été protégée à la fin de la campagne. A hauteur de cette tombe, un creusement est apparu dans la berme ouest de la galerie de cloître, sous le dallage. Son emplacement suggère qu'il s'agit d'une sépulture. Toutefois, cette partie du dallage est en limite d'emprise de l'opération et de la parcelle cadastrale, il est donc probable que cette structure ne puisse pas être fouillée.

L'étude de la galerie de façade du bâtiment du XVIII<sup>e</sup> siècle a été prolongée vers le sud lors de la campagne 2018. Néanmoins, contrairement aux années précédentes, aucune nouvelle structure funéraire attribuable à cette phase de l'occupation n'a été identifiée.

L'ensemble des structures funéraires fouillées en 2018 correspond à des sépultures avérées, marquées par des os en place. L'état de conservation de ceux-ci est en revanche très variable, d'un secteur, voire d'une tombe à l'autre. Afin de réaliser plus facilement des comparaisons et un état des lieux de l'avancée des investigations, nous reprendrons la présentation par secteur funéraire adoptée les années précédentes. La nef de l'église abbatiale n'est concernée que par les sépultures 34 et 51, qui n'ont pas été fouillées. Cet espace ne sera donc pas présenté. Pour l'anthropologie, deux secteurs ont ainsi concentré l'attention en 2018 : la galerie nord du cloître médiéval et le sondage à l'aplomb du chevet et de la chapelle latérale sud.

### 3. La galerie nord du cloître médiéval

Pour cet espace, la campagne 2018 avait pour objectifs le démontage du dallage en place, le prélèvement des plates-tombes et la fouille des structures qu'elle recouvrait. Ceux-ci ont été globalement remplis puisque une seule sépulture, localisée sous celles marquées par les plate-tombes, n'a pas pu être fouillée. La campagne a ainsi concerné le dégagement de dix sépultures. Elle a aussi permis de confirmer l'adéquation entre les plate-tombes et les sépultures sous-jacentes (fig. 3). Seule une grande dalle, localisée au niveau du passage entre la nef de l'église abbatiale et la cour du cloître, était directement posée sur le sol naturel.

Pour rappel, à l'issue de la campagne 2017, des groupes, chronologiques et identifiés en plan, avaient été proposés.

- Les structures recoupées en partie ou entièrement par des maçonneries (S.12, 14 et 33). Lorsque c'est observable, les défunts sont orientés la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Ces tombes pourraient correspondre aux plus anciennes sépultures observables de ce secteur.
- Les tombes de défunts pathologiques (S. 10, 18 et peut-être 31), aménagées à l'aplomb du mur-bahut et orientées la tête à l'ouest.
- Les inhumations tête à l'est (S.03, 04, 09, 13, 16, 17, 20, 28). Elles sont localisées au niveau du passage entre la nef et le cloître, ainsi que le long des murs bahut et gouttereau. S.09 recoupe S.18 et S.31, ce qui peut suggérer que ce groupe est postérieur au précédent. Une datation par radiocarbone réalisée sur le bois de S.16 a fourni un âge calibré entre 1315 et 1616 ap. J.-C., avec un maximum de probabilité (93,2 %) entre 1315 et 1499.
- Les plate-tombes observables dans le dallage. Les dates indiquées renvoient au premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, soit juste avant la reconstruction du monastère. La disposition des plate-tombes suggère que les défunts sont orientés la tête à l'ouest. La disposition de S.26 et le fait qu'elle recoupe a priori S.04 permettent d'envisager qu'elle appartienne à ce groupe.

La campagne de 2018 a remis en cause cette organisation. Le premier groupe n'a pas été modifié et aucune nouvelle tombe recoupée par des maçonneries n'a été mise au jour. Pour le deuxième ensemble, S. 39 correspond à un sujet pathologique orienté la tête à l'ouest. Toutefois, le groupe avait été envisagé comme l'un des plus anciens de cet espace, alors que S. 39 recoupe la tombe d'un défunt tête à l'est et qu'elle est recouverte par une plate-tombe datée de « 1708 », soit une des dernières décennies avant l'abandon de cette zone funéraire. L'alignement le long du mur bahut du cloître des sujets pathologiques semble se confirmer. Néanmoins, plutôt qu'un espace qui leur serait consacré à une période précise, il faut peut-être envisager que l'aspect spécifique de cette zone funéraire, de tout

temps, a conduit à une surreprésentation de la population pathologique. La prise en charge de ces défunts peut être liée à leur statut social et économique, qui sera aussi un facteur d'intégration à cet espace funéraire privilégié qu'est la galerie de cloître.

Les deux derniers groupes proposés en 2017, les sujets tête à l'est et ceux recouverts par des plate-tombes, ne doivent en réalité pas être différenciés, puisque S.42, 47, 50, 52 sont recouvertes par des plate-tombes dont les dates s'étalent entre 1710 (S. 42) et 1727 (S. 47). Les deux types d'orientation des défunts, tête à l'est ou à l'ouest, ne semblent finalement pas chronologiques : si les tombes stratigraphiquement les plus anciennes sont effectivement orientées la tête à l'ouest (S. 31 recoupée par S. 09 et S. 28 ; S. 45 perturbée par S. 26 et S. 27 ; la tombe identifiée en fin de campagne 2018 sous S. 52 et S. 39), des sépultures présentant l'une ou l'autre des dispositions sont observables jusqu'à la fin de l'occupation de cet espace (S. 37 et 46, la tête à l'ouest et respectivement datées de 1733 et 1724 ; S. 47 et 50, la tête à l'est et respectivement datées de 1727 et 1726). De même, le creusement de S.28 (fouillé en 2017, tête à l'est) semble recouper celui de S. 37. Or, celle-ci est attribuée à « 1733 », ce qui ferait de la première l'une des tombes les plus récentes. Cela pourrait peut-être aussi expliquer les éléments d'architecture présents dans la partie supérieure du comblement de S.28, qui seraient alors liés aux destructions du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les défunts orientés la tête à l'est sont régulièrement identifiés comme des personnes possédant une cure (rapport de 2016, vol. 2, p. 308), qui seraient dirigés vers leurs ouailles. Pour Grandmont, cette hypothèse pose la question du lien entre ces défunts et la communauté monastique, puisque l'abbaye n'a pas, a priori, servi d'église paroissiale. L'une des hypothèses envisagée est que les individus inhumés la tête à l'est pourraient correspondre à des personnes de haut rang dans l'abbaye ou l'ordre grandmontain (abbés, prieurs), qui marqueraient ainsi de façon symbolique la charge d'âme qu'ils ont exercé. Cette hypothèse est cohérente avec l'aspect privilégié de la galerie de cloître comme secteur d'inhumation mais également avec la plate-tombe de S. 42 qui indique que le défunt (orienté la tête à l'est) est un prieur. De même, le sujet 47 a le crâne scié. Cet acte pourrait être lié à un embaumement, pratique encore plutôt liée à une élite sociale et économique dans le premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, date à laquelle il est inhumé. Néanmoins, il s'agit d'une hypothèse qui demande encore à être confirmée.

Il est également à noter que l'ensemble des plate-tombes est orienté dans le même sens, d'après le texte et les décors qu'elles portent, alors que ce n'est pas le cas des défunts qu'elles recouvrent. Cette disposition peut être liée à une volonté d'harmonisation ou indiquer un sens de circulation dans la galerie de cloître. Cela suppose aussi que les différences d'orientation des défunts ne sont pas visibles en surface et, donc, que leur portée symbolique, proposée précédemment, ne l'est pas non plus.

A l'instar des années précédentes, les comblements des différentes sépultures contenaient de nombreux os surnuméraires, ce qui indique que les emplacements sont régulièrement remployés, soit avec de légers décalages, soit à l'endroit précis des inhumations antérieures. Ces sépultures sont implantées à l'aplomb des murs bahut et gouttereau du cloître, dans la continuité des alignements observés lors des campagnes précédentes. Plusieurs d'entre elles sont installées au niveau du passage entre la nef de l'église abbatiale et la cour du cloître. La concentration de plate-tombes suggérait une zone densément occupée mais la fouille a révélé un nombre limité de creusements. De même, le passage située plus à l'est et étudiée en 2016 comprenait des ossuaires, ce qui n'est pas le cas ici. Enfin, S. 42 est l'unique sépulture aménagée dans la partie centrale de la galerie. La plate-tombe qui la recouvre indique qu'il s'agit d'un prieur. Cette différence d'implantation doit, peut-être, être associée à celle du statut du défunt. Toutefois, la structure comprenait des os surnuméraires, il ne s'agit donc pas du premier individu inhumé à cet endroit.

L'ensemble des tombes mises au jour dans l'espace du cloître en 2018 comporte un contenant en bois de type coffrage ou cercueil. Il est systématiquement cloué, hormis pour S. 52 qui n'a révélé aucun clou et pour laquelle il pourrait être chevillé. Pour S. 45, seuls les pieds du défunt sont conservés en place, il n'a donc pas été possible de déterminer si l'aménagement était cloué ou chevillé. Dans deux cas (S. 37 et S. 46), cet aménagement est associé à un possible linceul et pour quatre défunts (S. 39, S. 42, S. 50 et S. 52) à un linceul ou un vêtement. L'état de conservation des os et/ou l'aspect souvent étroit des contenants en bois limitent les observations et la différenciation entre vêtements et linceul. Enfin, hormis pour S. 45 dont les pieds ont été perturbés à la fouille, l'ensemble des défunts mis au jour portait des chaussures. Pour S. 46, il ne s'agit que d'une supposition. Ces différentes observations sont proches de celles faites les années précédentes. Toutefois, on notera le port systématique de chaussures, qui renvoie plutôt aux défunts inhumés dans la galerie du bâtiment du XVIII<sup>e</sup> siècle. Etant donné que les tombes étudiées cette année datent en majorité du premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'après les plate-tombes, cela pourrait indiquer une forme de continuité dans les pratiques funéraires.

Contrairement à ce qui avait été observé lors des campagnes précédentes, la disposition des corps est assez régulière. Les membres supérieurs varient entre une position fléchie à 45°, les mains en pronation sur le bassin (position 33 du « code Durand » ; S. 33) et une flexion à 90°, les avant-bras croisés sur l'abdomen et les mains en pronation sur les coudes ou en contrebas de ceux-ci (S. 37, S. 46 S. 47, S. 52). Les membres inférieurs reposent systématiquement en extension ou légèrement fléchis (S. 33 et S. 46). Le fait qu'une large partie des inhumations soit attribuable au premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, soit une période assez courte, pourrait expliquer cette relative homogénéité. Pour S. 27, la position des membres supérieurs est indéterminée ; pour S. 45, seuls les pieds étaient en place. S. 39 se

distingue des autres tombes avec un membre supérieur gauche fléchi à 180°, la main ramenée vers le visage.

Les défunts correspondent à des sujets de taille adulte (grand adolescent ou adulte), voire adulte pour (S 39). Leur sexe n'a pas été déterminé, hormis pour S. 37 et S. 39 qui sont des hommes. S. 42, prieur, est également un homme.

Pour la galerie nord du cloître, seule l'inhumation identifiée sous S. 39 et S. 52 n'a pas encore été fouillée, le reste de cet espace funéraire a été étudié. La limite de l'emprise de l'opération correspondant plus ou moins à celle de la parcelle, il semble peu probable de pouvoir étendre la zone de fouille vers l'ouest. En revanche, plusieurs datations ARTEMIS doivent être réalisées dans l'année à venir sur des os d'inhumations de cette partie du cloître. Ces informations devraient permettre de mieux appréhender cette zone funéraire, dans son organisation spatiale et chronologique.

#### 4. Sondage à l'est du chevet et de la chapelle latérale

Un sondage avait été ouvert en 2016 à l'aplomb du chevet et avait permis la découverte de trois tombes bâties (**fig. 1**) : une avérée (S. 22) et deux supposées (S. 21 et S. 23), dans un espace funéraire qui semblait de ce fait peu densément occupé. Elles se présentaient alignées entre elles mais avec un axe légèrement décalé par rapport à celui du chevet et des chapelles latérales. Leur construction qui associe pierres de granit et tuiles, l'ensemble posé de chant, trouvait des équivalents sur d'autres sites régionaux : La Courtine à Limoges (Lhermite, 2015), l'église Saint-Hilaire à Moutier-Rozeille (Roger, 2014), mais pour les phases du haut Moyen Age. Ce type d'aménagement semble par ailleurs assez spécifique au Limousin (Verliac, 2015, p. 58). Toutefois, pour ces exemples, il s'agit plutôt de constructions opportunistes, installées entre des tombes antérieures ou des maçonneries et qui comportent des fonds de TCA, plus rarement des couvertures. Ces éléments divergent de ce qui a été observé pour Grandmont.

Les sépultures 21, 22 et 23 ne présentaient pas de système de couverture pérenne. Toutefois, la mise au jour d'une plate-tombe dans les niveaux supérieurs du comblement de ce secteur, déplacée, avait conduit à envisager que ce type de dalles ait pu servir à les couvrir et/ou à les identifier au sol. Des systèmes en matériaux périssables ont également pu être utilisés mais l'absence d'ossements dans S. 21 et l'état de conservation de ceux de S. 22 ne permettaient pas de réfléchir plus avant sur leur espace de décomposition et cette hypothèse.

S. 21 présentait sur son fond une couche charbonneuse d'environ 2 cm qui a conduit à l'associer aux sépultures dites « sur lit de charbon », dont d'autres exemples sont connus en Limousin : par

exemple sur le site de La Courtine à Limoges (Verliac, 2015, p. 28) ou de la collégiale de Saint-Junien (Martineau, 2014, p. 471). Pour ces deux gisements, les auteurs ont proposé de voir dans plusieurs cas les vestiges d'un plancher de fond, brûlé. La sépulture sur « lit de charbon » du site de La Courtine est attribuée à la phase XIe-milieu XIIe siècle (Verliac, 2015, p. 28) et celles de Saint-Junien sont datées entre le IXe et le XIIe siècle (Martineau, 2014, p. 472). D'une façon générale, en Limousin, ce type de dépôt connaîtrait des exemples entre le Xe et le XIVe siècle (Roger, dans Conte 1997, cité par Martineau, 2014, p. 472).

A la fouille, S. 22 a été identifiée plus bas que les deux autres. Elle était installée dans le contexte 1307 et en partie recouverte par la couche 1304, dans laquelle avaient été aménagées S.21 et S. 23. Deux niveaux d'inhumation avaient donc été proposés, sans doute intervenus sur une courte durée d'occupation attribuable à une période entre le XIIe et le XIVe siècle d'après les attributions chronologiques envisagées pour les sépultures à lit de charbons.

En 2018, l'ouverture d'un nouveau sondage à l'aplomb du chevet et du mur est de la chapelle latérale sud a permis de mettre au jour quatre nouvelles structures identifiées comme des tombes bâties, aménagées à l'aide de pierres en granit disposées de chant (sépultures 35, 36, 43 et 44). Similaires à celles découvertes en 2016, elles ne comportent pas de tuiles à leurs extrémités. Toutefois, des perturbations des pierres à leurs extrémités nord et sud ont conduit à envisager une destruction partielle des tombes qui pourrait expliquer l'absence de tuiles. Les structures de 2018 sont également apparues plus haut que celles de 2016 (561,35 m NGF pour le dessus des dalles de S.43, alors que celles de S. 21 étaient à 560,76 m NGF) et sont enfouies moins profondément (entre 560,82 m et 560,96 m en 2018, contre 560,14 m à 560,41 m en 2016). Les tombes de 2018 s'alignent avec celles de 2016, selon un axe légèrement décalé par rapport à la tangente au chevet. Cela pourrait indiquer l'existence d'une contrainte, aujourd'hui disparue, qui aurait engendré cette différence d'orientation. Cela suggère aussi, pour qu'il soit respecté, que cet alignement a pu être marqué dans le paysage par une délimitation non pérenne, comme une haie ou un muret.

Les sépultures semblent s'organiser par groupe de deux : S. 44 paraît venir s'accoler à S.36 (sans que la fouille ait pu confirmer cette impression). Les deux tombes ne présentent pas de partie bâtie sur leur moitié orientale, peut-être en raison de perturbations postérieures. Un espace les sépare au sud de S. 35 et S. 43. Pour celles-ci, l'un des côtés longitudinaux des aménagements en pierre est commun aux deux tombes. Enfin, une cinquième sépulture pourrait être présente au sud. Elle se marque par une pierre en granit posée de chant, associée à un os disposé le long de son bord nord. Elle pourrait fonctionner avec S.35 et S. 43 ou en être légèrement espacée. A nouveau, des pierres de grand volume mais sans ordre apparent ont été identifiées dans cet espace et pourraient correspondre à des



aménagements de tombe perturbés. Seule l'extension de la fouille vers le sud permettra de confirmer le caractère sépulcral de la structure et son organisation avec celles mises au jour en 2018.

Chaque tombe contient les ossements d'un sujet de taille adulte (grand adolescent ou adulte), de sexe indéterminé, disposé la tête à l'ouest et les pieds à l'est, les humérus alignés le long du corps (lorsqu'ils sont observables) et les membres inférieurs en extension. L'état de conservation des défunts est très mauvais, ce qui limite les observations. Les sépultures 36, 43 et 44 comportent une fiole en plomb, disposée au niveau du thorax. Pour S. 35, un objet similaire mais en verre a été identifié dans la même zone anatomique. Une quatrième fiole en plomb a été mise au jour plus au sud, elle pourrait appartenir à la possible sépulture bâtie. De tels objets n'avaient pas été découverts en 2016. La fonction de ces derniers n'a pas été déterminée avec certitude. La tombe S. 35 contenait également une petite croix en plomb sur laquelle reposait une fiole en verre, comparable à celle de S. 35. L'ensemble a été mis au jour sous la tête du défunt.

Le sondage de 2018 a aussi permis la découverte d'au moins quatre sépultures supplémentaires, à l'est des précédentes. Les tombes 40, 41 et 49 ont été localisées à l'aplomb de la berme orientale du sondage ; seuls leurs membres inférieurs sont conservés, le reste des structures semble avoir été perturbé par un large creusement dont les limites n'ont pas été repérées dans la couche 1422, qui scelle l'ensemble de l'espace cémétériel. La sépulture 48 est, quant à elle, en grande partie engagée dans la berme sud. Ces tombes ne présentent pas d'aménagement bâti ; en revanche, des traces de bois suggèrent l'emploi de contenants rigides de type coffrage ou cercueil. L'aspect partiel des sépultures a limité les observations taphonomiques mais on peut noter que les défunts portent des chaussures. Le gabarit des os mis au jour est cohérent avec des sujets de taille adulte. Leur sexe n'a pas pu être déterminé, en l'absence des éléments nécessaires.

S. 40 et S. 41 sont apparues à la même profondeur (respectivement 560,46 m et 560,52 m NGF) et peuvent correspondre au niveau d'inhumation le plus récent. La tombe 49 est située sous S. 41 mais le défunt est légèrement décalé vers l'ouest. Elle est apparue à une altitude similaire à celles de S. 48 (respectivement 560,19 m NGF et 560,14 m). Ces deux sépultures appartiendraient donc à un deuxième niveau d'inhumation. Une fosse localisée dans l'angle sud-est du sondage et dont le fond atteint les 560,85 m NGF pourrait leur être associée. La relation chronologique entre ces deux niveaux d'inhumations et les tombes bâties reste indéterminée, puisque l'ensemble des structures est aménagé et scellé par la couche 1422, relativement homogène et qui ne laisse pas apparaître de creusements. Néanmoins, il est à noter que l'ensemble des tombes mises au jour semble suivre la même orientation, légèrement décalée par rapport à la tangente au chevet. Dans le cadre de la campagne de datation ARTEMIS 2018, un prélèvement a été envoyé pour S. 36. Cette datation et l'extension de l'emprise de

fouille, vers l'est et le sud, dans la zone cémétériale pourraient permettre de mieux appréhender l'organisation spatiale et chronologique de ces tombes, entre elles et avec les différentes phases d'aménagement du chevet.

Pour le domaine funéraire, la campagne 2018 a permis de fouiller les tombes implantées sous le dallage encore en place de la galerie nord du cloître médiéval. Cela a remis en cause une partie des hypothèses formulées en 2017, sur l'organisation spatiale et chronologique de ce secteur, tout en permettant d'en formuler de nouvelles sur le statut des défunts et la gestion de l'espace. Des datations, réalisées dans le cadre du programme ARTEMIS, concernent plusieurs tombes de ce secteur. Cela devrait aider à mieux appréhender l'évolution de cette zone funéraire.

Au chevet, l'ouverture d'un nouveau sondage a permis de reconnaître une zone cémétériale, constituée de tombes bâties et de sépultures avec contenant en bois. L'ensemble paraît fonctionner avec les inhumations mises au jour à l'aplomb du chevet en 2016 et s'étend au moins vers l'est et le sud. L'agrandissement de l'emprise en 2019 dans ces directions devrait permettre de mieux appréhender ce secteur, notamment l'organisation entre les différents aménagements de tombes et entre les phases d'inhumations déjà identifiées en 2018.

### **Bibliographie**

- Conte P., (1997) – *Saint-Léonard-de-Noblat, Rue Salengro, évaluation archéologique*, Service Régional de l'Archéologie du Limousin, Limoges.
- Durand M., (1988) – *Archéologie du cimetière médiéval au sud-est de l'Oise du VIIe au XVIe s., relation avec l'habitat, évolution des rites et des pratiques funéraires, paléodémographie*, Revue archéologique de Picardie, Numéro spécial 6, 275 p.
- Martineau A.-S., (2014) – *Résultats de l'étude anthropologique*, In. Zélie B., *Saint-Junien (87), Place Lénine, Rapport final d'opération archéologique : fouille préventive*, Service Régional de l'Archéologie du Limousin, Limoges, vol. 1, p. 437-479.
- Verliac G.-A., (2015) – *Les contenants en terre cuite architecturale et les coffrages mixtes*, In. Lhermite X., *Limoges, 1 rue de la Courtine, Rapport final d'opération archéologique*, Service Régional de l'Archéologie du Limousin, Limoges, vol. 2, p. 30-59.